

**GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET POUR LA JEUNESSE »**
Séance du 27 septembre 2006

Présidence

M. Christophe GIRARD
Adjoint au Maire de Paris chargé de la culture

Participants

Garant de la concertation

M. Thierry LE ROY

SEM Paris-Centre

M. Thierry WAHL, Directeur Général

Agence SEURA

M. David MANGIN

M. Jean-Marc FRITZ

Association pour le Développement
de l'Activité Culturelle (ADAC)

M. Jean-Yves LANGLAIS, Directeur général

Conservatoire du Centre

Mme Sylviane ROMIER

M. Dominique FRADIN

Maison du Geste et de l'Image

Mme Évelyne PANATO

Conseil de quartier des Halles

Mme Dominique GOY-BLANQUET

Conseil de quartier Saint Germain l'Auxerrois

Mme Paule CHAMPETIER DE RIBES

Amicale des Locataires du 118 rue Rambuteau

Mme Barbara BLOT Association « Accomplir »

M. Bernard BLOT

Association « ChanDanse des Sourds »

Mme Virgine BERQUIN

M. Alain LAVEDRINE

M. Mathias-Henri GLÉNARD

Association « Glob'Halles »

Mme Dominique MAGNIETTE

Association « Les Bachiques Bouzouks »

Mme Élisabeth BOURGUINAT

Association « Les Parents du Conservatoire
du Centre de Paris »

M. Serge EZDRA

Association « Mains Libres »

M. Richard FLEURY

Association « Tam-Tam »

M. Fabrice PIAULT

Association « Un Petit Monde »

Mme Daniela PROST

BE BÉRÉNICE

M. Jérôme MASSA

Médiathèque Musicale de Paris

M. Gilles PIERRET, Responsable

Bibliothèque de la Fontaine

Mme Martine TESSIER, Responsable

Bibliothèque Louvre

Mme Martine NARRADON

Conseil de Quartier Montorgueil-Saint-Denis

M. Fabien SARFATI

Association « Vivre le Marais »

Mme Isabelle THOMAS-LE DORÉ

Centre commercial des Halles

M. Stéphane ROMBAUTS

EPPPUR

Mme Camille GARDESSE

FCPE1234

M. Régis CLERGUE-DUVAL

Collectif « Parole des Halles »

M. Pierre GRENET

GIE du Forum des Halles

M. André LABORDE

Institut Français d'Urbanisme

Mme Michèle COLLIN

Institut d'Urbanisme de Paris

Mme Jodelle ZETLAOUI-LEGER

Union départementale CFE-CGC de Paris

M. Paul EROS

Cabinet du Maire de Paris
M. Didier BAILLY

Cabinet de Mme Clémentine Autain
Adjointe au Maire de Paris chargée de la jeunesse
M. Mathieu SOUQUIÈRE

Secrétariat Général
Mme Anne LUKOMSKI
M. Frédéric LUCCIONI

Mission Cinéma
Mme Régine HATCHONDO

Direction de l'Urbanisme
Mme Véronique FRADON
M. François BODET

Cabinet de M. Christophe Girard
Mme Anne PERROT
M. Guillaume RENOUD-GRAPPIN

Direction de la Jeunesse et des Sports
Mme Guilemette BREYSSE

Direction des Affaires Culturelles
Mme Hélène FONT, Directrice
Mme Laurence PASCALIS
M. François DUMAIL

Retranscription des propos tenus en réunion

M. Christophe GIRARD

Je souhaite d'abord la bienvenue à tous ceux et à toutes celles qui sont là, quels qu'ils soient. On est tous, ce soir, dans un régime d'égalité et de partage, et nous allons essayer d'avoir une bonne réunion utile.

Ce que je vous propose d'abord, c'est que je vous présente les gens qui sont à mes côtés pour que vous sachiez à qui vous avez affaire, si je puis dire.

Donc, moi, je suis l'adjoint de Bertrand DELANOË en charge de la culture, je m'appelle Christophe GIRARD, j'ai été élu en 2001 dans le quatrième arrondissement sur une liste commune de deuxième tour. Cela fait donc maintenant cinq ans passés que nous sommes en responsabilité. Bertrand DELANOË a souhaité qu'il y ait une démocratie très participative, donc ce type de réunion ; non seulement je sais que vous la réclamez, mais nous la souhaitons aussi.

Si vous le voulez bien, je vais tout à l'heure demander à Mme COLLIN de faire sa déclaration au nom des associations, comme je m'y étais engagé. Mais avant cela, je veux vous dire mon souhait qu'on puisse se consacrer principalement à la culture, d'une part par respect pour les autres adjoints que vous verrez ou que vous avez vus (comme Mme Lyne COHEN-SOLAL, M. CAFFET, avec la grande réunion du 6 octobre qui sera totalement ouverte), et d'autre part de façon à ce que l'on ne se disperse pas. Moi, j'ai besoin, et tous ceux qui sont à mes côtés également, d'entendre vos voix.

En préambule, je dirai qu'il se trouve que je connais bien le quartier dont on va parler ce soir, à la fois parce que j'habite tout près de la rue Rambuteau, côté quatrième-troisième, et que tous les matins et tous les soirs, je traverse les Halles depuis des années, et aussi parce que, à côté de mon mandat d'élu, j'ai gardé mon métier à mi-temps - enfin, à tiers de temps, on va dire plutôt ! Et donc, tous les matins, je passe par les Halles et il se trouve que moi, j'aime beaucoup ce quartier. Avant nous, nos parents, nos grands-parents, etc., ont connu ce quartier qui a toujours été en ébullition, en effervescence et en passion. Donc, on a le désir d'y vivre mieux, que les Parisiens et les Parisiennes, ceux qui habitent dans le quartier en priorité, y vivent mieux encore. Il y a des choses à faire, beaucoup ! Vous savez que c'est un chantier que le Maire a lancé, qui n'était pas prévu dans le contrat de mandature, mais je pense qu'il est mieux de s'y atteler. Un certain nombre de documents existent (des documentaires, des films, etc.) pleins de nostalgie sur les Halles. C'est vrai que des choses nous crèvent le cœur à tous, mais soyons constructifs et pensons à l'avenir. En tout cas, partons du principe, si vous le voulez bien, que c'est un quartier que l'on aime.

Voilà, moi j'entends de temps en temps des gens parler bien sûr des problèmes qui existent, mais les problèmes existent aussi dans toute la ville et dans les banlieues, et dans les autres villes, il n'y a pas de raison de stigmatiser les Halles ; les Halles, c'est un quartier puissant, c'est un quartier de bonheur, de vie, de partage, d'activité, de culture. C'est aussi des gens parfois qui n'ont pas de

travail et qui y vivent, donc eux aussi, il faut qu'on les écoute. Ce sont aussi des gens qui sont à la retraite, qui veulent vivre de façon très heureuse dans ce quartier. Et puis, aux Halles où il y a tant de beauté, pourquoi ne tenterait-on pas de rendre ce quartier encore plus beau ? Mais encore faut-il qu'on le fasse tous ensemble, en s'écoutant et de la bonne façon.

Donc, je mettrai un peu de méthode, évidemment. De temps en temps, si vous me sentez un petit peu autoritaire, il faut me le pardonner, c'est dans ma nature, mais je vous promets que le garant de la concertation et tous ceux qui sont avec moi adouciront peut-être ma manière parfois un peu rapide et un peu impatiente. Voilà ! J'ai des comptes à rendre au Conseil de Paris et au Maire, et le Maire est très impatient que les choses avancent bien.

Madame COLLIN, si vous voulez bien - comme je m'y étais engagé à la suite du mail que j'ai reçu avec de nombreux signataires - faire votre déclaration préalable. Je trouve que c'est une bonne méthode, donc je vous donne la parole, et après, je vous présente les gens qui sont à mes côtés.

Mme Michèle COLLIN - Institut français d'urbanisme

Bonsoir. Il y a eu une réunion lundi dernier de préparation de cet atelier, entre un certain nombre d'organisations, de syndicats, d'associations, et tous ces membres d'organisations ont senti le besoin de poser par écrit un certain nombre de remarques qu'ils avaient à faire sur la façon dont était gérée ce qu'ils appellent « une programmation sacrifiée ». Donc, j'ai été chargée de vous lire ce document. Je vous le lirai brièvement - j'espère qu'il ne manquera pas quelques mots importants pour ceux qui l'ont écrit.

Réunis le 25 septembre, des membres d'associations, de syndicats, de conseils de quartier, d'un groupe d'intérêt économique et d'un collectif de commerçants participant à la concertation des Halles, ont pris connaissance des documents qui ont été diffusés par la direction de l'urbanisme pour préparer cet atelier. Ils tiennent à dénoncer les éléments suivants - il y a cinq points :

Le premier point, c'est qu'il n'y a pas d'ordre du jour et l'ordre du jour qui se dégage des documents envoyés n'a pas été concerté.

Le deuxième point est sur le débat de fond, sur la programmation générale de l'ensemble qui paraît une fois de plus évacuée au profit de présentations d'équipements spécifiques, comme ce fut déjà le cas en avril et en juin derniers. Donc, c'est la répétition qui crée la demande, qui crée cette revendication.

Le troisième point, c'est qu'il n'y a pas de document général présentant les études réalisées - c'est un point important - leurs enjeux, les argumentaires concernant ces équipements. C'est à la fois sur les études, mais en même temps sur le fond.

Le quatrième point, les fiches décrivant les équipements sont qualifiées d'indigentes.

Le cinquième point, c'est qu'il n'y a pas d'inventaire des locaux libres ou libérables sur le périmètre du projet et cela empêche de penser la réalité du projet, tant au niveau du Forum que du bâti environnant.

En conséquence, tous ces membres renouvellent leur demande que, dès la prochaine réunion et conformément aux dispositions qui ont été adoptées pour la concertation des Halles, l'ensemble des documents permettant une véritable concertation soit transmis aux participants avant les réunions.

En ce qui concerne notre réunion d'aujourd'hui, nous demandons que soient portés à l'ordre du jour les points suivants :

- présentation générale du projet culturel et jeunesse de la ville, sur l'ensemble du périmètre du projet, bien sûr
- inventaire des locaux libres ou libérables sur l'ensemble du périmètre du projet - toujours Forum et bâti environnant.

Donc, ont signé cette déclaration un certain nombre de personnes qui participent, comme : Attac Paris Centre, l'Amicale des locataires du 118 rue Rambuteau, « les Bachiques Bouzouks », l'Union locale CGT Paris 1 et 2, l'Association de Défense des Riverains Châtelet les Halles, l'Institut français d'urbanisme que je représente, le Forum social local Paris Centre, le conseil de quartier des Halles du 1^{er} arrondissement, l'Union locale CFE-CGC du 6^e arr., le groupement d'intérêt économique du Forum des Halles du 1^{er} arr., le conseil de quartier Saint-Merri du 4^e arr., le collectif Beaubourg -

Les Halles des 1^{er} et 4^e arr., le Conseil syndical des 5-7 rue des Innocents, l'Atelier local d'urbanisme du 3^e arr., l'association « Accomplir », l'association « Tam-Tam » du 13^e arr. et « Vivre le Marais » du 3^e et du 4^e arr.

Cette déclaration a été envoyée à M. le Maire, Bertrand DELANOË, M. CAFFET, M. GIRARD, M. LEGARET, M. BOUTAULT, M. AIDENBAUM, Mme BERTINOTTI, Mme BARBÉ, M. LE ROY qui est notre garant à tous.

M. Christophe GIRARD

Merci, madame COLLIN. C'était clair, les mots prononcés sont tout à fait audibles, et je pense que cela se place dans un bon esprit de respect mutuel, mais également de critique qui peut faire avancer.

Comme vous l'avez dit, M. Thierry LE ROY est le garant de la concertation. Il interviendra juste après moi peut-être pour dire un mot sur la méthode et la façon dont les choses se déroulent. Je voudrais, avant de vous présenter tous ceux qui sont à mes côtés, saluer la présence de David MANGIN qui passe du temps, au-delà de son métier d'architecte, pour en effet écouter, rencontrer. Nous avons eu un échange très long pour préparer cette réunion, et je trouve que c'est en effet une bonne façon de faire que de s'écouter et de retenir un peu tout ce qui nous est proposé.

Alors, je commence les présentations par ma droite - qui est votre gauche :

Mathieu SOUQUIERE, qui est le directeur de cabinet de Clémentine AUTAIN, adjointe en charge de la jeunesse ;

Anne PERROT qui est ma directrice de cabinet et qui est très impliquée sur ce dossier pour lequel elle a un attachement très fort ; c'est un des dossiers qu'elle préfère dans les nombreux dossiers qu'elle a, donc je ne vais pas la priver, bien sûr, d'être à mes côtés ;

Mme Hélène FONT, directrice des affaires culturelles, dont vous connaissez le nom et le rôle, et l'importance évidemment dans ce projet ;

Mme Laurence PASCALIS, directrice adjointe des affaires culturelles, qui elle aussi, avec une longue expérience de la ville, s'est beaucoup impliquée et s'implique beaucoup aux côtés de Mme FONT et nous-mêmes, sur ce dossier en particulier ;

Régine ATCHONDO, la déléguée en charge de la mission cinéma, qui a été créée en 2001, après notre élection, de façon à ce que le cinéma soit traité à part entière comme une activité économique importante, une activité culturelle vitale pour Paris capitale du cinéma, puisque nous avons 376 écrans dans cette ville, ce qui est unique au monde. Et puis, Régine ATCHONDO a la responsabilité budgétaire et de tutelle, avec moi, sur le Forum des Images, qui est évidemment un des gros morceaux pour lequel nous avons souhaité très tôt engager des travaux, sans attendre tout ce qui allait se faire et tout ce que nous souhaitions faire pour améliorer cette partie de Paris. Voilà, il y a un petit décalage, mais un petit décalage fait dans un bon sens et pour de bonnes raisons, et d'ailleurs, nous avons eu ce matin une réunion de travail « vigoureuse », on va dire, puisque je trouvais que les délais, que les travaux n'avançaient pas suffisamment vite.

Dans mes collaborateurs, il y a aussi Guillaume RENOUD-GRAPPIN qui travaille également sur le dossier des Halles.

Mme FONT a amené aussi des collaboratrices : je vois Mme GUERIN. Le secrétariat général est représenté : Mme LUKOMSKI. La direction de l'urbanisme, avec M. BODET. François DUMAIL qui travaille énormément sur ce dossier, comme vous pouvez l'imaginer. J'espère n'oublier personne...

Il n'y a personne du cabinet de Jean-Pierre CAFFET, ce qui fait que sur le point de « l'inventaire des locaux libres sur le périmètre du projet », comme vous, j'ai besoin de cette liste. Donc, à la réunion du 6 octobre qui est le comité permanent présidé par Jean-Pierre CAFFET et Jean-François LEGARET (maire du 1^{er} arr.), je pense que ce point pourra être abordé de façon satisfaisante, parce que moi, aujourd'hui, je ne serai pas en position de vous répondre ; mais je suis capable de le faire sur le reste.

Vous avez ensuite un certain nombre d'établissements qui sont représentés : le Forum des Images, avec Mme LE BESCOND ; la médiathèque, la bibliothèque, La Maison du Geste et de l'image, l'ADAC/Paris Atelier, les bibliothèques, conservatoires... tout le monde est bien là !

Alors, il y a de nombreuses associations et moi, ce qui me fait plaisir, c'est que je connais finalement beaucoup d'entre vous, en passant par les commerçants, par les associations... Il y a un certain nombre de personnes que je connais, donc cela va faciliter notre travail.

Monsieur LE ROY, peut-être un mot de méthode et après, je commencerai à répondre et le débat va s'engager.

M. Thierry LE ROY

Merci, Christophe GIRARD, de me donner la parole sur le point soulevé par le texte lu par Michèle COLLIN. Je pense qu'il faut que je dise un mot là-dessus, pas forcément pour qu'on en fasse la matière de toute notre réunion - on en a une autre bientôt qui sera mieux dédiée à cela - mais juste pour vous répondre.

D'abord, ce que j'entends dans ce texte et ce que la Ville entend certainement aussi, ce sont des choses que, pour ma part, j'ai beaucoup entendues, fréquentant quand même beaucoup les associations qui étaient là le 25 septembre - je n'étais pas là ce jour-là par exception, mais je ne suis pas surpris de ce qui sort là. C'était bien de les exprimer, et je trouve que c'est au bon moment, en plus. Donc, je retrouve des choses que je connais.

Dans ce que vous dites, il y a une part que je prends pour moi, parce que - je le dis pour ceux qui ne le savent pas - je suis beaucoup à l'origine du principe de cette réunion. C'est moi qui ai été chercher Christophe GIRARD qui a d'ailleurs tout de suite accepté, en lui proposant que les thèmes qui me paraissent relever de son domaine de délégation soient traités spécifiquement. Et j'admets tout à fait la critique consistant à dire, « on traite le spécifique avant de traiter le général ». Moi, j'ai tendance à penser qu'il faut successivement faire les uns et les autres et qu'il y a nécessairement une itération, mais cette critique est pertinente. Quand j'ai demandé cette réunion, je ne savais pas encore très bien comment cela se programmerait. Donc, c'est un peu de mon fait qu'on en est là. On a programmé ensemble, au mois de juin je crois déjà, cette réunion pour septembre : elle a lieu maintenant.

Le contexte général de programmation dans lequel les équipements culturels s'insèrent n'est pas clair pour tout le monde - pas clair, même pour la Ville, je dois vous dire ! Vous pouvez avoir le sentiment qu'on prend le détail avant de prendre l'ensemble. Je comprends cette critique. Mais je le souhaitais pour ma part et je m'en suis souvent expliqué, parce que, faisant le tour des responsables des équipements culturels dont le sort est affecté par le projet, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas eu beaucoup de concertation spécifique sur chacun de ces équipements : son passé, son avenir, ce qu'ils attendent, ce que les usagers de ces équipements peuvent attendre de ce qui se prépare, tous les riverains et tous ceux qui, même au-delà du quartier, sont usagers de ces équipements. Au stade de la concertation, il me semblait qu'il fallait sacrifier du temps à cela. C'est aussi une des raisons pour lesquelles j'ai souhaité, moi, cette réunion, et donc j'assume le fait... Donc le point numéro deux en particulier, dans une certaine mesure, je crois qu'on ne peut pas en faire grief à la Ville, c'est vraiment moi qui l'avais demandé.

Sur les autres points (je laisse de côté la question des locaux, parce que cela renvoie aussi à l'aspect général sur lequel d'ailleurs on va revenir assez vite), je l'ai dit aussi et je le redis ici, je suis aussi un peu déçu et, moi-même, je considère que j'ai un peu échoué là, parce que je m'étais dit, « on a trois mois d'avance, on va pouvoir faire une documentation exemplaire pour ce sujet assez bien circonscrit ». D'ailleurs, il y a eu du travail de fait. Simplement, le travail qui est au bout, aucun de nous ne le considère comme une bonne base de discussion sur ce que, dans une réunion de concertation sur le thème des équipements culturels dans le projet, on peut attendre. Je ne vais pas développer cette critique ; vous la faites implicitement ou très laconiquement dans votre texte, mais j'en ai entendu des plus radicales.

Techniquement, l'explication que je fais, c'est que ce qui a été préparé pour cette réunion a en fait été utilisé dans les mécanismes internes de la Ville à faire fonctionner des mécanismes de coordination qui n'avaient pas eu lieu encore, à régler des questions qui se posaient dans le secteur culturel. Est-ce qu'on fait ceci ou cela ? Est-ce qu'on fait un ou deux conservatoires ? Donc les fiches ont eu plutôt un caractère de notes administratives internes. Et puis, finalement, ce qu'on vous a distribué, c'est resté cela ! Du coup, c'est vrai que devez tous avoir le sentiment qu'avec ça, on ne voit pas quelles sont les questions posées : qu'est-ce qui est décidé et qu'est-ce qui reste à décider ? Je suis entièrement d'accord avec cette critique qui est faite et, au fond, moi-même,

puisque j'ai beaucoup trempé dans la préparation (indirectement, mais quand même assez fortement), je considère que peut-être il m'a manqué de veiller à la finalisation d'une forme qui donnerait matière à une bonne discussion.

Donc, cette autocritique, je la fais aussi. Je pense que la Ville a entendu les critiques auxquelles je m'associe par ailleurs. Je n'insiste pas... Je pense que sur l'aspect méthode de concertation, on a, le 6 octobre, une réunion plénière du comité qui a été demandée, qui est le lieu pour en parler. On l'a préparée un tout petit peu dans le bureau de la concertation qui a eu lieu le 21 septembre. Aujourd'hui, je suggérerais volontiers - si vous en êtes d'accord - qu'on renvoie à cette réunion générale les questions de méthode que pose la réunion d'aujourd'hui. Je suis tout prêt à reconnaître que cette réunion n'est pas un groupe thématique au sens où la Charte de la concertation le prévoyait ; d'ailleurs, c'est ce qu'on est convenu de déclarer le jour du bureau de la concertation. Mais essayons d'utiliser cette réunion avec la présence des gens que l'on y a conviés, et notamment les représentants de l'ensemble des équipements concernés de près ou de loin par la transformation du quartier des Halles qui se prépare, culturels, mais aussi étendus un peu à la jeunesse. Je vois qu'il y a eu un loupé ; mais avec tous ceux qui se sont dérangés ce soir pour parler avec vous, ayons un échange sur le fond concernant chacun de ces équipements. Et puis, bien entendu, que ceux qui le peuvent ici s'expriment sur la vue d'ensemble qui réunit tous ces éléments.

Je pense qu'on peut utiliser la présence des gens qui sont là pour parler de tout cela, et nos discussions de méthodes, je propose - sauf s'il y a une intervention en sens contraire - qu'on les garde pour la semaine prochaine.

Merci, monsieur le président.

M. Christophe GIRARD

Merci beaucoup. Alors, je vais vous lire rapidement le cœur de mon intervention, de façon à ce qu'on ne perde pas trop de temps, nous, à monopoliser la parole, et qu'ensuite vous puissiez réagir. Évidemment, ce qui m'intéresse le plus aujourd'hui, et comme tous les gens qui sont là, c'est de vous entendre, puis que nous fassions une espèce d'organisation des demandes, des souhaits, peut-être même aussi des enthousiasmes et des bonnes nouvelles. Je suis dans un état d'esprit, comme vous, très positif, donc je pense qu'il y a des choses qui correspondent à ce que vous souhaitez, parce que, quand même, il faut reconnaître que nous ne partons évidemment pas de rien. La réunion d'aujourd'hui n'est pas une réunion d'initiation préparatoire, c'est une réunion qui vient après toutes celles qui ont pu se tenir depuis 2001 et bien avant.

Nous avons pris en compte - et le Maire le souhaitait - l'historique des associations, l'historique des mouvements, l'historique des travaux, de façon à ce que nous n'arrivions pas, nous, plaqués parce qu'il y a eu la date de 2001 d'alternance où on fait table rase et où on recommence ; non ! On a pris une décision politique qui est en effet d'améliorer et de tendre à faire de ce quartier un plus beau quartier, qu'on y vive mieux et que tous ceux que vous représentez s'y retrouvent dans une certaine harmonie avec une vision d'avenir, mais en même temps, en prenant en compte évidemment tout ce qui avait pu être fait et tenter, évidemment, d'éviter des erreurs d'une autre époque.

Je le dis sans esprit polémique et sans esprit politicien, parce que je pense que ça n'a pas lieu d'être, et ensuite, les choses que nous souhaitons faire, elles ne sont pas pour un mandat ! Elles sont évidemment pour tant d'années à venir qui nous dépasseront, les uns et les autres, dans nos propres vies.

Alors, les enjeux métropolitains du lieu sont très importants ; les enjeux économiques aussi. Je sais qu'il y a des points de vue évidemment contradictoires : commerces, pas commerces, activité économique plus ou moins importante, services publics, apports privés, etc. De tout cela, on va parler sans tabou. Moi, je suis plutôt pour apprendre et progresser.

Présentation des orientations générales des équipements culture et jeunesse.

Comme vous l'avez vu, donc, la délégation de Clémentine AUTAIN est associée, car la dimension de la jeunesse est importante puisque, comme je vous le disais, ce sont les années futures également que nous allons essayer de fonder ou de remodeler.

Le projet est élaboré autour de deux objectifs :

Être cohérent avec l'offre culturelle existante - ne pas faire table rase, comme je le disais - dans ce périmètre du projet et avec des orientations culturelles générales cohérentes - que vous connaissez plutôt bien, puisque maintenant, cela fait cinq ans et demi que nous sommes là, dans la mandature -, c'est-à-dire lecture publique, pratiques amateur, cinéma, cinéphilie, musique, conservatoire, musées, etc.

Favoriser l'accès à la jeunesse également dans ces établissements. Un enjeu évidemment majeur, cela va de soi par définition, puisque la vie avançant en âge pour les générations que nous portons.

Pour atteindre ces objectifs, nous vous proposons trois orientations :

Rééquilibrer l'offre culturelle en faveur des lieux culturels de proximité, destinée prioritairement aux riverains - donc vous, les habitants et tous ceux qui y habitent, quels qu'ils soient, quelle que soit la nature de l'habitat, et on reviendra sur ce point.

Ce quartier est doté, comme vous le savez... C'est certes un arrondissement, mais c'est à la fois le centre de Paris, d'ailleurs vous le voyez dans les découpages électoraux, quand il s'agit des élections législatives, ce sont quatre arrondissements qui sont concernés, quand on parle du conservatoire, c'est un, deux, trois, quatre. Donc, il y a toujours eu une espèce de vision du centre, même si chaque arrondissement a ses propres quartiers et que le premier lui-même, d'ailleurs, a ses propres quartiers avec des vraies différences. Le Centre Pompidou, je crois que c'est une évidence, le Louvre, l'Ircam, la Maison du Geste et de l'Image, le Forum des Images, les bibliothèques et médiathèques - et vous êtes là représentés, donc vous pourrez évidemment intervenir pour en parler, ce sont des lieux très importants, des lieux municipaux d'excellence.

Privilégier les deux supports principaux et les pratiques culturelles de la jeunesse (l'image et la musique). On a tous conscience, évidemment, et d'ailleurs je crois que nous tous, nous admettons qu'aujourd'hui, parfois, ce que l'on appelle le « support papier » est un petit peu abandonné au profit d'Internet, du numérique et de la téléphonique. Donc, ce sont des choses que l'on doit prendre en compte totalement dans la préfiguration et dans les projets que nous allons présenter. Ce qui n'efface pas, évidemment, l'intérêt, la défense de l'écriture, du livre et du support traditionnel. C'est compatible, nous semble-t-il.

Intégrer dans chacun des projets une attention particulière au jeune public.

Alors, pardon si je me répète de temps en temps ! Mais quand je rédige mes notes, on les retravaille et, parfois, on m'indique, à juste titre d'ailleurs, d'insister sur un certain nombre de points. Donc, quand vous me sentez répétitif, ce n'est pas que je sois gâteux, c'est que simplement, en effet, ce sont des points sur lesquels on a souhaité que j'insiste et qui sont justes, d'un point de vue du sens.

Travailler sur les horaires des équipements pour s'adapter aux nouveaux modes de vie urbains, au fonctionnement du cœur de la « ville des Halles » ; là-dessus, j'ai vraiment besoin de vous entendre. On a eu, avec David MANGIN et ses équipes tout à l'heure, un échange intéressant. On est en conversation et discussion avec les représentants syndicaux de la ville de Paris sur les horaires.

Je ne vous cache pas - je vous le dis tout de suite - que j'aimerais beaucoup que dans le quartier, et je le dis devant les responsables - qui ne sont pas forcément d'accord avec moi, d'ailleurs, et je respecte leur point de vue - des bibliothèques et médiathèques, que je souhaite évidemment que soit pris en compte prioritairement un assouplissement possible, ou un essai en tout cas si nous arrivons à un accord tous ensemble avec les syndicats et les personnels, pour que ce soit en effet aux Halles, dans ce lieu qui va être rénové et réinventé, que l'on puisse accéder aux bibliothèques et médiathèques à des horaires qui correspondraient mieux à la vie que nous avons, nous, les habitants de ce centre de Paris. Donc, pas de tabou là-dessus ! Je respecte évidemment vos positions qui ne sont pas toujours forcément les mêmes que les miennes, et on débattrà et les syndicats feront un travail de fond, avec les directions des affaires culturelles également. Mais sachez que si nous convainquons sur une souplesse d'horaires, un aménagement d'horaires, je souhaiterais que ce soit d'abord les Halles qui puissent en bénéficier dans les nouveaux établissements.

Voilà ! Donc, ça fait partie des sujets que j'ai déjà abordés, mais après, j'écouterai évidemment les points de vue, et puis je fais confiance au personnel de la Ville également pour défendre le leur avec beaucoup de conviction.

Jeunesse, enseignement artistique et accès à la culture sont donc les trois mots-clés du programme culturel.

Sur l'axe cinématographique qui est fort, puisque nous avons un choix budgétaire très important à faire : Soit considérer que le Forum des Images et la vidéothèque de Paris pouvaient vivre finalement avec simplement des travaux de rafraîchissement, ce qui à notre avis aurait été une erreur. Là-dessus, on a beaucoup écouté la direction du Forum des Images et la mission cinéma, Mme ATCHONDO, ainsi qu'un certain nombre de spécialistes. La mémoire de Paris ne peut pas se négocier et se calculer en fonction des mandats des élus. La mémoire de Paris doit se faire, comme les archives, comme tous les lieux de mémoire, pour évidemment cette notion de durée et d'éternité.

Donc, devant la modernisation nécessaire, coûteuse, très coûteuse - Mme ATCHONDO pourra vous donner l'importance des budgets alloués -, on a donc décidé d'engager les travaux dès que possible. Ce qui fait qu'en effet (et ceci complique peut-être d'ailleurs un peu la tâche de M. MANGIN) une équipe d'architectes a été choisie, a commencé les travaux et on essaie d'ailleurs de faire en sorte qu'il y ait une cohérence dans l'ensemble - on y reviendra plus précisément si vous le souhaitez.

Alors, l'axe cinématographique, appelé « rue du Cinéma », partira du Forum des Images pour aboutir au complexe UGC Cité que vous connaissez, en passant par la Bibliothèque du Cinéma François Truffaut qui était jusqu'à maintenant boulevard Raspail dans le sixième. Et afin de rendre plus cohérent et que le centre de Paris soit un lieu de référence du cinéma, nous avons concentré... On a fait un choix un peu éditorial de se dire que le cinéma, la passion des cinéphiles puisse avoir un lieu de référence, et plutôt que de diviser ou d'éparpiller, d'améliorer l'outil existant et de le renforcer en faisant venir cette bibliothèque. On l'a fait, évidemment, en se concertant, en écoutant les principaux intéressés et là, je crois que les responsables pourront volontiers en témoigner, madame la directrice, bien sûr, si vous le souhaitez tout à l'heure, faites-le.

Dans ce cadre, donc, est prévue une extension conséquente du Forum des Images, d'une superficie supplémentaire de 2 400 m² - ça, c'est une surface évidemment très importante - l'une des institutions cinématographiques les plus originales de Paris, et donc la numérisation des 6 500 films de sa collection. C'est ce que je vous disais, 6 500 films avec le devoir pour le Forum des Images de constamment suivre tous les chantiers de la ville. Ce n'est pas seulement recueillir des documents que les gens viendraient déposer ou que des donations feraient, mais c'est aussi de suivre tout ce que la Ville et ce que le Conseil de Paris et les élus engagent pour vous, pour nous à Paris, de façon à ce que dans quelques années, on puisse regarder et comprendre pourquoi des décisions ont été prises - bonnes, excellentes, médiocres, moyennes ou des échecs - mais de façon à ce que l'histoire juge l'action menée et qu'il n'y ait pas un tri sélectif qui soit fait d'avance.

Ça, je pense que c'est important pour la mémoire de Paris ; il était de notre devoir de le faire, et Bertrand DELANOË, le maire, est très attaché au patrimoine et à la mémoire de la ville. D'ailleurs, le Forum des Images - soyons bien à l'aise - moi, chaque fois que j'inaugure une exposition ou un festival, je rappelle toujours quand ce lieu a été fait, pourquoi il a été fait et par qui il a été fait. Donc, là aussi, il n'y a pas de polémique politicienne.

Dans le cadre du programme en cours de définition - donc là, j'entre sur un terrain un peu plus technique -, la ville de Paris vous propose :

Un pôle musical avec le doublement de la surface du conservatoire du centre. Vous entendrez dire, et ce n'est pas faux, que les maires Pierre AIDENBAUM et son équipe, Dominique BERTINOTTI et son conseil d'arrondissement plaident pour un conservatoire des 3^e et 4^e arrondissements. Ce n'est pas aujourd'hui - je vous le dis très franchement et très naturellement - prévu au programme... Ce n'est pas du tout prévu au programme de la mandature. Non plus prévu au programme de la prochaine mandature. Donc, voilà ! Je vous livre l'information.

Si certains d'entre vous qui vivez dans le quatrième et le troisième, souhaitez défendre cette option, je vous recommande de vous rapprocher des maires des 3^e et 4^e arrondissements. Mais en tout cas, ça n'affaiblira pas le conservatoire et les projets que nous avons d'extension, d'augmentation de l'espace du conservatoire du centre. Nous considérons qu'il est un conservatoire du centre des quatre arrondissements, et qu'il y ait ou non un futur projet dans le troisième et le quatrième ne changera rien à ce que je vous dis aujourd'hui.

Le but du doublement de la surface du conservatoire, c'est d'accroître l'offre de formation et un doublement de la médiathèque musicale. Ces deux extensions devraient permettre une montée en puissance qualitative et quantitative de ces deux équipements. Cela va de soi, l'idée, c'est de faire mieux ! Et c'est d'accueillir plus de monde, et que l'excellence soit plus grande.

Une bibliothèque jeunesse et adultes, agrandie et modernisée. La Ville a donc lancé un programme de modernisation et de travaux, et de développement de la lecture publique, pour créer un réseau de bibliothèques en phase avec notre époque et avec l'essor du multimédia et du support DVD. Ce dont je vous parlais tout à l'heure : nous avons le devoir, en responsabilité, de prendre en compte l'évolution des nouvelles technologies, sachant que ce que nous savons aujourd'hui est sans doute en deçà de ce que les nouvelles technologies nous réservent dans les cinq ou six ans qui viennent.

Les progrès technologiques, et vous le savez tous très bien ici, sont tels. Moi, quand je vois mes enfants qui sont grands, vos enfants à vous aussi, découvrir ou nous apprendre chaque jour qu'il y a des progrès, je crois qu'on a tout à fait intérêt à ne pas faire les erreurs commises dans le passé qui étaient de penser qu'une découverte technologique était une découverte définitive et qui bloquerait toute nouvelle invention. Notre devoir, c'est de laisser une certaine souplesse pour que les progrès technologiques puissent s'insérer dans tout ce que nous ferons.

Alors là, il y va du travail évidemment de pensée des espaces de l'architecte et de ses équipes, des concepteurs, des urbanistes, des acousticiens, mais également, à la direction des affaires culturelles, évidemment que chaque expert réfléchisse et se mette en perspective bien au-delà des dix ans qui viennent, dans la mesure du possible. En tout cas, d'être très à l'écoute de ce qui se passe dans les domaines technologiques et numériques. Vous savez qu'on ouvrira la Gaîté Lyrique en 2007-2008 et qu'on aura à Paris, pour la première fois, un peu aux côtés de la Maison Européenne de la Photographie qui a pris un petit tacle sur le numérique, un centre de référence sur la création numérique. Donc, ça aussi devrait booster - pardon du terme - devrait booster le centre de Paris et les Halles, le Forum des Images, mais également tout ce qui va s'y faire avec le projet de « Carreau », devrait donner une vitalité supplémentaire. Il ne s'agit pas que les établissements soient ignorants les uns des autres, mais que les établissements travaillent tous ensemble de façon à mutualiser leurs moyens. On a parfois eu tendance un petit peu à Paris à ce qu'il y ait des concurrences, on fait un Opéra Bastille pour concurrencer le Châtelet, une salle pour en concurrencer une autre... L'émulation est bonne, mais encore faut-il qu'elle soit profitable au plus grand nombre de personnes qui souhaitent accéder à la culture. L'idée, c'est plus de publics, plus d'accès à la culture, mais non pas une concurrence qui serait simplement une concurrence - je dirais - éditoriale ou de personne.

Un pôle de pratiques amateur et d'éveil artistique autour du centre d'animation et des ateliers de l'ADAC - M. LANGLAIS pourra en dire un mot si vous le souhaitez. Moi, j'ai souhaité qu'on modifie le mot « ADAC », je vais vous dire pourquoi. C'est que je suis un peu Allemand et, ADAC, en Allemagne, c'est l'association Automobile Club allemand. Donc, j'avais toujours l'impression d'aller à des réunions de l'Automobile Club allemand quand j'allais à des réunions de l'ADAC. Or, c'est un tel maillage d'ateliers, de lieux de culture importants dans Paris que le terme ADAC est tout à fait respectable, mais qu'on a souhaité associer le terme de Paris et de Paris Ateliers. Donc, si vous entendez « Paris Ateliers », sachez que c'est le réseau ADAC et que ça, ça fait partie des choses que j'ai défendues, parce que ça fait partie de mes prérogatives et je les assume.

Alors, il faut préciser que cette association a été complètement réformée ; il y a un nouveau conseil d'administration, il y a un nouveau directeur. Les choses se sont faites en passion, mais en douceur, dans le respect du passé, mais également avec le souci de l'avenir. Il ne s'agit pas du tout de reconduire les activités passées ; il y avait par exemple des choses un peu étranges, comme la cartomancie ou l'œnologie qui est un art magnifique, mais qui ne nous a pas semblé prioritaire. Donc, on a fait une sorte de choix, de tri, de réorganisation des activités pour qu'elles soient plus culturelles et plus axées sur l'éveil à la culture.

Dans l'hypothèse qui vous est proposée aujourd'hui, les surfaces affectées aux équipements culturels augmentent de près de 4 000 m², passant de 12 300 m² à 16 000 m². D'un point de vue qualitatif, le programme répond aux priorités culturelles de la mandature (je l'ai déjà dit, pardon de me répéter) : développer des lieux culturels de proximité modernes et exigeants, faire le pari de l'écrit et développer la lecture publique, favoriser l'éveil artistique et l'accès à la culture, de la jeunesse notamment, à travers un développement des enseignements artistiques, ancrer les nouveaux équipements dans une culture contemporaine, la musique, l'image en phase avec les principes culturels.

Je voudrais ajouter pour terminer que nous avons le devoir de l'accès de tous et toutes. C'est-à-dire que, quelle que soit la particularité ou la singularité d'un citoyen, si même un seul citoyen est dans une situation, soit d'exclusion, soit de difficulté, je pense que la pertinence des établissements que nous ouvrirons devra prouver qu'ils sont capables d'accueillir toute personne, quelle qu'elle soit.

J'ai conscience que c'est facile à dire, c'est beau à dire, c'est politiquement correct, mais sauf que nous le pensons et que nous le prouverons ! Nous le faisons déjà dans un certain nombre de manifestations - je vous donne un exemple, *Nuit Blanche* : la prochaine édition le 7 octobre, eh bien on a doublé le nombre de lieux qui seront accessibles aux personnes handicapées. Ensuite, toute réunion publique qui se tient à la ville de Paris, les réunions comme les comptes-rendus de mandat, il y a une traduction en langue des signes automatiquement. Ça fait partie de nos priorités et ça fait partie de nos plaisirs.

Donc, on tend à cet objectif. Je sais qu'il est parfois une utopie, mais s'il y a une volonté à la fois des élus, à la fois du service public et des administrateurs de la ville, on tendra à réduire les inégalités, et je pense qu'il y va de notre devoir. Et je sais que ceux qui habitent dans les Halles, qui connaissent souvent des difficultés de voisinage, des difficultés parfois liées à un certain nombre de soucis, mais qui existent dans toutes les grandes villes et pas seulement dans les Halles, je sais que vous avez, les uns et les autres, souvent des attitudes bien plus citoyennes que dans un certain nombre de quartiers où il y a moins de difficultés.

Donc, moi, je préfère qu'on regarde la bouteille à moitié pleine, plutôt que la bouteille à moitié vide, et je sais qu'il y a un travail qui est fait. Vous savez, par exemple, les curés de Saint-Eustache et tout ce que fait Saint-Eustache... moi, je suis athée, et alors ? À Saint-Eustache, il y a un travail génial qui est fait, et depuis des années, sur la lutte contre le Sida, sur l'accueil des personnes en difficulté... Je vais chaque année à la messe et à la cérémonie qui est faite pour les SDF, et ce sont des moments de partage ; avec les personnes sans logis, ce sont des moments de partage magnifiques ! Et ça, c'est la Ville de Paris, mais ça, ce sont les habitants qui décident et c'est vous qui le faites ! Ce n'est pas les élus seulement qui décident, c'est un travail collectif.

Je voulais terminer sur cette note. On ne fera pas tout très bien, je le sais ! Mais on tentera de faire le mieux possible.

Je vais vous faire part maintenant d'un rêve que j'ai eu en venant tout à l'heure, en réfléchissant. Je l'ai partagé un peu avec David MANGIN, il n'est pas du tout validé - je le dis tout de suite. Comme le rapport à la nuit et le rapport au son, et parfois le bruit, a beaucoup évolué dans nos façons de vivre, à la fois parce que ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, d'ailleurs, quelle qu'en soit la raison, aménagent et vivent aujourd'hui d'une façon sans doute différente, on communique de façon différente et on ne le fait pas forcément aux heures habituelles. Si nous pouvions, dans ce projet magnifique de « Carreau » qui ne doit pas être - surtout pas - être une boîte magnifique mais qui serait une serre ou une boîte vide... Ça, le Maire n'en veut pas, personne n'en veut, vous n'en voulez pas, l'architecte n'en veut pas...

Mais si ce lieu réussissait ce pari difficile d'avoir à la fois tous les établissements culturels prévus, mais en même temps, des pratiques amateur... J'ai pris un exemple tout à l'heure qui va peut-être vous choquer ; je vais parler de la Havane. Non pas que j'aie une passion pour Fidel CASTRO ou le régime castriste, certainement pas ! Mais, dans des villes comme Sao Paolo qui sont des mégapoles monstrueuses ou dans une ville comme La Havane, il y a partout dans les quartiers des lieux ouverts de pratiques amateur que l'on peut réserver quand on est une chorale, quand on est une petite troupe de chorégraphie, quand on est un orchestre, quand on est un lycée, quand on est des vieux qui chantent très bien, quand on est privé de la parole et que l'on n'entend pas bien, quand on est handicapé, etc. En tout cas, un lieu où les pratiques collectives culturelles pourraient se pratiquer et que les habitants puissent en bénéficier.

Je m'explique. D'abord que vous puissiez en bénéficier vous-mêmes... Alors ça, il faut regarder les mètres carrés, il faut le soumettre au Maire... Je sors un peu du cadre normal de la concertation, mais comme je l'ai pensé, je voulais vous le dire, je voulais partager avec vous. Ce serait de pouvoir en tout cas, dans les mètres carrés supplémentaires, trouver peut-être un petit espace qui serait ces lieux de répétitions dont les villes ont besoin, qui serait cet espace comme ça, un peu adaptable si vous voulez, avec un peu de souplesse pour que les associations de chant, de danse, d'expression corporelle puissent trouver un lieu d'accueil. Évidemment, avec une organisation qui sera nécessaire. Mais que vous puissiez les voir. C'est-à-dire que quand on passe dans la rue ou

quand on habite en face, on puisse voir les choses qui s'y passent, que ce ne soit pas une boîte réservée, enfermée. Donc voilà, j'ai eu cette idée-là tout à l'heure, je la livre. Elle ne sera peut-être pas retenue, mais en tout cas, c'est une piste que j'indique avec toutes les réserves d'usage.

Voilà, je me tais. Pardon d'avoir été si long, mais je voulais profiter de la rencontre avec vous pour dire un certain nombre de choses. Merci beaucoup d'avoir été patients. Qui souhaite prendre la parole maintenant ?

M. Fabrice PIAULT - Association « Tam-Tam »

Je représente une association d'habitants qui n'est pas une association de riverains des Halles, puisque nous sommes principalement dans le treizième, et si nous nous sentons concernés par l'opération, c'est parce que, évidemment, les Halles, ce n'est pas seulement un quartier de riverains, c'est aussi un quartier qui draine très largement les populations. Je ne vais pas m'étendre là-dessus.

Une des choses qui nous intéressent, c'est : comment s'articulent des équipements de proximité et des équipements à vocation plus large, et comment tout ça va concrètement fonctionner ?

Je dois dire que j'ai été un petit peu surpris par votre présentation, parce que finalement, vous expliquez au départ que, en gros, les marges de manœuvre que vous allez avoir et les mètres carrés utilisés, etc., vont être principalement utilisés dans une logique de développement des équipements de proximité - pourquoi pas, d'ailleurs ? Je n'ai rien contre en soi, mais finalement, quand vous entrez dans le détail des équipements, on s'aperçoit qu'un certain nombre d'entre eux, et non des moindres, ne sont pas des équipements de proximité, mais des équipements qui, au contraire, drainent plus largement. Je parle non seulement d'équipements déjà présents, comme le Forum des Images ou la bibliothèque musicale, mais aussi, par exemple, la Bibliothèque François Truffaut que vous souhaitez rapatrier dans les Halles. Bon !

Je ne prends pas position pour ou contre, mais ce que je veux dire, c'est que là, précisément, le problème qui est soulevé, c'est vraiment un problème de choix parce que, du coup, quand vous parlez de 4 000 m² en plus, on a l'impression qu'il y a un saupoudrage en fait. C'est-à-dire qu'au fond, on en fait un peu pour la lecture, un peu pour le cinéma, un peu pour la musique, mais au fond, dès lors qu'on commence à développer aussi la dimension métropolitaine, quelles sont aujourd'hui les priorités, d'une part ? Et puis, d'autre part - on en revient à la question qui était posée par la lettre collective d'un certain nombre d'associations, conseils de quartiers, etc. au début de la réunion -, comment fixer ces priorités sans prendre en compte l'ensemble des espaces disponibles dans le secteur ? À partir du moment où on les prend en compte, pourquoi, par exemple, ne pas envisager certains déménagements ? Peut-être qu'il y a certains équipements de proximité - ou pas d'ailleurs - qui peuvent peut-être être réinstallés dans d'autres espaces, dans l'immédiate proximité du périmètre strict (le jardin, le carreau, etc.) ? ou peut-être d'autres équipements ? Et c'est à partir de là qu'on peut essayer de discuter.

Donc, moi, je suis un petit peu frustré par tout ça, c'est-à-dire que j'entends bien ce que vous avez dit. Je pense qu'on peut avoir une discussion pour voir un petit peu sur chaque équipement quels sont ces besoins, mais moi, j'aimerais bien qu'assez vite on revienne à une discussion plus vaste de programmation culturelle, avec une stratégie sur la façon d'articuler équipements de proximité, équipements plus larges. Qu'est-ce qui est dans le Forum lui-même, qu'est-ce qui est dans le carreau, dans le quartier ?

Il me semble quand même logique d'avoir cette approche un peu globale.

M. Christophe GIRARD

Je dis juste un petit mot et je passe la parole à Hélène FONT.

J'ai tenté auprès de vous, en tout cas je ne semble pas avoir réussi, et je connais tout le travail que vous faites avec beaucoup d'élus... Il y en a que vous connaissez bien, que je connais bien, avec lesquels on travaille beaucoup sur ces problématiques. Moi, j'ai tenté à la fois de donner la vision locale et la vision globale.

Je vais donner la parole à Mme FONT et peut-être Mme ATCHONDO pourra dire un mot sur le cinéma. Il me semble, par exemple, que le choix de faire venir la bibliothèque François Truffaut,

c'est justement pour faire un axe fort cinématographique et pour éviter...- non, pas pour éviter, mais pour renforcer plutôt - l'idée, ce n'est pas d'éviter, mais c'est de renforcer ce choix. C'est vrai qu'en début de mandature, on a réfléchi : est-ce que l'on fait ailleurs aussi un mini Forum des Images ? ou bien, est-ce qu'au contraire, comme le 104 rue d'Aubervilliers... et le Centre d'art contemporain, de créations contemporaines qui va ouvrir dans le 19^e arrondissement et qu'ici ou là, une espèce de rééquilibrage culturel de la capitale est en train de s'opérer, est-ce qu'on n'a pas intérêt à finalement assumer ce qui a été fait il y a quelques années, plutôt que de le défaire en renforçant l'axe cinématographique ? C'est vrai que c'est un choix ! Alors ça, on l'assume tout à fait !

On y a réfléchi, mais moi, il me semblait qu'il allait dans le sens de ce que vous portez, vous, culturellement. L'aspect global et qui dépasse en effet l'utilisation locale ou l'utilisation des habitants du centre, cela va de soi. D'ailleurs, le Forum des Images, vous savez, a dans sa programmation un certain nombre de festivals ou de manifestations, comme les *Rencontres internationales*, qui drainent bien au-delà de Paris, et voire de toute l'Europe. Je pense que le caractère général métropolitain du centre de Paris était réaffirmé là, mais bon ! Peut-être qu'aussi, vous me poussez à ce qu'on fasse plus et peut-être mieux dans ce sens, donc je le prends comme tel.

Mme Hélène FONT

Votre question est tout à fait intéressante. Le centre de Paris est un tout petit lieu en kilomètres carrés, et c'est probablement la plus grande densité culturelle au monde. Donc, vous avez tout à fait raison, il faut faire des choix. Dans les propositions qui sont faites, dans le dossier que vous avez reçu, vous avez pu constater qu'on ne propose pas des lieux, des équipements d'un type nouveau, des nouveautés révolutionnaires. On travaille à un équipement tout à fait révolutionnaire pas très loin, qui s'appelle la Gaîté Lyrique dont Christophe GIRARD vient de parler.

Mais moi, je crois qu'aujourd'hui, le défi que nous avons à relever, c'est, en effet, pas forcément d'inventer des choses nouvelles, mais de faire mieux fonctionner les choses qui existent, et je ne suis pas d'accord avec vous quand vous dites qu'il n'y a pas de priorités, qu'il n'y a pas de stratégie. Aux Halles, il y a une stratégie, c'est très clairement la pratique artistique amateur. Si vous regardez tout ce que nous vous proposons, tout ce qui existe d'ailleurs assez largement, mais qu'il nous faut je crois réinventer, tout tourne autour de cela : la musique, le cinéma, l'image, la danse, l'art dramatique, les arts plastiques. Tout est là avec, en prime, j'allais dire la littérature dans les bibliothèques et, évidemment, le disque, c'est-à-dire la musique.

Donc, la priorité, elle est faite, elle est choisie. On aurait pu inventer de nouveaux théâtres, de nouveaux musées, etc. On a pensé que dans le centre de Paris aujourd'hui, tel qu'il est, franchement, ce n'est pas la première des priorités. Il y a déjà, encore une fois, comme je le disais tout à l'heure, plus que partout ailleurs, en France bien sûr, mais je crois vraiment, même dans toutes les grandes capitales que je connais, que vous connaissez, je ne crois pas qu'il y ait une offre aussi importante que dans le centre de Paris.

En revanche, et c'est là où vos questions sont tout à fait pertinentes, je crois qu'à la faveur de la reconstruction des Halles, il nous faut inventer une nouvelle façon d'offrir justement aux Parisiens du centre et bien au-delà - vous avez tout à fait raison. Est-ce que c'est pour la proximité ? Est-ce qu'on travaille pour le Parisien du 1^{er} arrondissement ou pour celui du 10^e arrondissement ? Ce n'est pas comme ça que nous posons les questions ! Au Châtelet ou au Théâtre de la Ville, on ne se demande pour qui nous travaillons. Nous travaillons bien sûr pour l'ensemble des Parisiens. Comme tous ces lieux ont un rayonnement qui est à la hauteur du rayonnement de Paris, évidemment nous accueillons beaucoup plus que les Parisiens riverains, mais nous travaillons sur la proximité dans le sens où nous cherchons à répondre aujourd'hui à une question : Qu'est-ce qu'un équipement culturel moderne ? Voilà !

Alors, ça pose quantité de questions. Nous avons essayé d'en ébaucher certaines dans nos fiches que vous considérez comme très insuffisantes - tant mieux ! on va pouvoir les enrichir grâce à toutes vos questions ! Mais qu'est-ce qu'aujourd'hui accueillir, par exemple, des enfants ? Pour quelle pédagogie ? Pour quoi faire ? Est-ce qu'il faut travailler individuellement ? Est-ce qu'il faut travailler collectivement ? Qu'est-ce qu'il faut privilégier ? Qu'est-ce que ça veut aujourd'hui que de faire travailler les gens dans des conditions modernes, ou satisfaisantes, déjà ? Aux Halles, ce n'est pas forcément le cas aujourd'hui, vous pouvez interroger tous ceux qui sont là ! On est très loin du

compte. Je ne parlerai pas de l'hygiène, de la sécurité, etc., parce que c'est tellement basique que je n'y reviendrai pas, mais ça n'est pas assuré forcément très bien aujourd'hui.

Mais, bien au-delà de tout ça, qu'est-ce que c'est aujourd'hui que d'accueillir dans de bonnes conditions les Parisiens et, au-delà des Parisiens ? On le sait bien, on ne rejette pas les autres, mais on essaie, évidemment, de travailler prioritairement pour les Parisiens. Et vous le disiez de façon très juste, au-delà de toutes ces questions, il faut aussi que nous réfléchissions à... Parce que, aujourd'hui, travailler intelligemment, c'est en effet travailler en réseau, et donc, c'est là qu'on rejoint, je pense... c'est une façon de répondre à votre question entre la proximité et ce qui est destiné à tous les autres, eh bien je crois que la réponse, c'est le réseau. Aujourd'hui, par exemple, le Châtelet va travailler avec les conservatoires de la ville de Paris. Ça, je pense que c'est une bonne façon de répondre à cette problématique. Aujourd'hui, on ne peut plus travailler chacun dans son coin. On l'a trop fait et je pense que maintenant, ça aura des conséquences en termes architecturaux, en termes économiques, en termes politiques au sens large. Il faut inciter tous et toutes à travailler en réseau. Ils ont déjà commencé, mais là, je crois que vous pouvez nous aider en nous faisant des critiques et des suggestions.

M. Christophe GIRARD

Pour compléter juste rapidement et terminer de répondre à « Tam-Tam », un exemple qui est justement le contraire du saupoudrage, parce que ça, en effet, je pense que c'est un danger... même pour la dépense publique.

Il existait, comme vous le savez - il existe - un lieu qui s'appelle le Pavillon des Arts, et j'assume tout à fait sa fermeture, puisque c'est sur ma proposition au maire de Paris, que j'ai proposé que le lieu disparaisse, non pas parce que le lieu n'était pas bien ou que le lieu n'avait pas une bonne programmation, au contraire ! Très bonne conservatrice de musée, excellentes expositions, très bon catalogue et, comme vous savez, un accès absolument épouvantable qui ressemblait plus à un urinoir qu'à un escalier. Bon ! Ça fait partie des choix. Moi, j'ai trouvé qu'en effet, entre le Centre Pompidou, le Louvre, le centre de Paris - c'est l'analyse que j'avais faite, mais j'avais pris également conseil, j'ai interrogé un certain nombre de personnes, j'en ai parlé avec M. LEGARET, j'en ai parlé avec les élus d'arrondissement, j'en ai parlé avec des acteurs culturels, etc. - il n'y avait pas une nécessité totale et qu'il valait mieux, peut-être, qu'on puisse récupérer des mètres carrés. Donc, ces mètres carrés, tant mieux, on les a ! On les a peut-être pour faire quelque chose de plus cohérent qui, semble-t-il, va dans le sens de ce que moi, j'ai compris qui était remonté de votre part. Voilà ! Je voulais juste préciser ce point.

M. Pierre GRENET - « Paroles des Halles », anciennement « Forum Social Local de Paris Centre »

Je reviendrai sur les enjeux métropolitains, parce que vous avez commencé à en parler, et puis après, vous les avez un peu abandonnés. On est un certain nombre à s'engager dans la procédure, dans tout ce travail de réflexion depuis plusieurs années pour essayer de faire valoir d'autres choses que le point de vue des riverains. Parce que, on le répète à chaque réunion, il y a 300 000 personnes qui sortent de la gare du RER tous les jours, et il nous semble très intéressant de réfléchir à ce qu'attendent les 300 000 personnes et pas seulement les riverains qui défendent le jardin ou des équipements de proximité. Donc, si vous dites que c'est un enjeu métropolitain, je pense qu'il faut faire reconnaître l'intérêt des habitants qui ne sont pas à proximité.

On a bien compris que la Ville ne voulait pas refaire un équipement spectaculaire, un opéra gigantesque ou un Zénith, parce qu'il n'y avait pas de place, parce qu'il y en a beaucoup d'autres ailleurs, mais ça n'exempte pas la municipalité de faire une étude - et on l'a demandée à travers des groupes d'usagers - et de faire un diagnostic, et de partager un diagnostic citoyen avec les associations et les élus.

On est très content... Moi, je suis très content de vous entendre parler de vos rêves, d'être cohérents avec vous-mêmes sur le cinéma et la musique, mais excusez-moi, on attend depuis deux ans, ou trois, ou quatre ans, d'avoir des débats qui reposent sur un diagnostic réel des besoins de la population concernée - pas des riverains, encore une fois, des 300 000 personnes qui y passent - et de trouver des équipements ensemble, donc de faire une vraie concertation, une programmation. On essaie de le défendre à chaque fois.

On a péniblement adopté une Charte de concertation, elle est systématiquement bafouée, aucune réunion ne se passe correctement, il n'y a pas de local pour se réunir, il n'y a pas de site Internet pour partager les discussions, il n'y a pas de dossier remis, il n'y a pas d'étude, il n'y a absolument rien ! Donc, aujourd'hui, on est au point zéro de la concertation - on le redit encore une fois - et on attend que la mairie respecte son cahier des charges qui est celui de la concertation. Parce que sinon, ça va vraiment être dénoncé partout et ça finira par arriver à la presse. Il n'y a eu que de la communication, vous avez accepté de prendre des groupes d'usagers, il n'est pas question que le cahier des charges soit remis pour un nouveau concours si on ne prend pas en compte les études qui viennent de ces groupes d'usagers. Et qu'il y ait des vrais groupes thématiques qui se réunissent pour qu'on partage un diagnostic et qu'on fasse une programmation, qu'on essaie de trouver des équipements pour tous les publics, les jeunes qui viennent de banlieue, qui sont scotchés devant le *Mac Do* et devant les magasins de fringues. Ce n'est pas forcément vos ADAC ou les maisons de jeunes et de la culture qui datent de cinquante ans, d'après la Libération ! On peut trouver d'autres choses qui répondent aux besoins des jeunes qui ont autre chose à attendre d'une mairie pour laquelle certains d'entre nous ont pu voter pour qu'il y ait un changement, et pas retrouver un centre commercial avec des ADAC ou des maisons de jeunes qui peuvent satisfaire certaines fédérations issues de partis politiques. Il faut qu'il y ait une réflexion, aujourd'hui, elle n'existe pas.

M. Christophe GIRARD

Moi, je suis content en tout cas de vous confirmer que la médiathèque musicale, la bibliothèque municipale, c'est 50 % de fréquentation hors riverains. Ce sont les hors Paris, ce sont donc les 300 000 personnes que vous représentez, monsieur GRENET, qui sont là entendues dans un lieu comme le Forum des Images.

Mais, rassurez-moi bien sur un point : vous entendez bien que les élus qui ont reçu un mandat l'exécutent et que les élus qui ont reçu un mandat prennent leurs responsabilités, et qu'on ne refasse pas des élections tous les six mois ? Je pense que le rôle d'un élu, et c'est pour ça que je vous dis les choses avec beaucoup de... D'abord, parce que je me sens bien et puis qu'ensuite, je trouve que c'est mon rôle de dire des choses quand je les pense. Je les partage, je souhaite que vous puissiez réagir. On peut les caricaturer, évidemment, mais ce n'est pas... Je ne suis pas dans mon coin. Vous savez, j'ai une équipe, il y a une direction des affaires culturelles, je rencontre beaucoup les habitants, je rencontre beaucoup les usagers, et vous imaginez bien que les décisions sont prises en écoutant les usagers, mais sans distinction du lieu de résidence. C'est-à-dire que quand on voit des jeunes, je ne leur demande pas de nous assurer qu'ils habitent plutôt dans telle rue, plutôt dans telle autre. Ça, vraiment, ça n'entre pas en ligne de compte dans nos méthodes.

Ce n'est pas mal d'avoir une piqûre de rappel, moi, ça me va assez bien ! Contre le consumérisme et les risques de marchandisation de la société et du monde, c'est un combat, Dieu sait ô combien important ! Et vous savez que cette majorité plurielle autour de Bertrand DELANOË fait entendre sa voix sur tous ces sujets.

Sur le diagnostic citoyen, moi, j'ai le sentiment quand même qu'on vous fait participer. Bon ! Vous êtes assez radical, mais c'est très bien aussi. Alors, évidemment, c'est toujours difficile d'être certain de la synthèse portée par 300 000 personnes. J'ai toujours un peu de... pas de doute, mais un peu de prudence, parce que je veux être certain que ce que vous m'aurez dit sera vraiment aussi ce que pensent 300 000 autres que vous n'avez pas eu le temps de voir. Donc, je veux être sûr qu'on entende bien toutes les voix.

Sur les enjeux métropolitains, vous avez raison, j'en ai parlé, mais je n'ai pas suffisamment développé, c'est vrai. Mais je crois que, par définition, le centre de Paris, c'est ce mélange. On sait tous qu'il y a 400 000 personnes qui simplement voyagent et « changent de quai », si je puis dire, mais qu'il y en a aussi 400 000 autres (ce qui fait 800 000) qui viennent consommer, et que la consommation s'arrête à 19 heures ou à 19 heures 30 et que le projet des Halles tel que nous le pensons et le partageons avec vous, c'est qu'en effet il n'y ait pas cette rupture des voyageurs, des consommateurs, des riverains et des autres. Mais qu'au contraire, on essaie de trouver un fil conducteur cohérent - c'est pour ça que tout à l'heure, je vous ai fait part de cette idée. Je ne dis pas qu'elle est géniale, mais c'est une idée, c'est une contribution et je trouve normal que l'adjoint à la culture que je suis pour tous les Parisiens, quels qu'ils soient, puisse aussi apporter sa

voix au débat et, de temps en temps, apporter des contributions. Je pense que c'est mon rôle et c'est mon devoir.

Donc, merci quand même, monsieur GRENET pour la piqûre de rappel. Elle a le mérite d'exister et de nous faire bouger.

M. Thierry LE ROY

Je prends brièvement la parole, parce que je crois qu'il faut bien entendre, dans l'intervention de Pierre GRENET à l'instant, la référence à cette méthode d'exploration des attentes des usagers qui ne sont pas dans le quartier, que la direction de l'urbanisme vient de mettre en place avec un marché de consultation, précisément, qui va se développer avec le potentiel que contient ce marché. C'est-à-dire que l'on va réunir des usagers qu'on aura sélectionnés selon une méthode de panel. On va ensuite les réunir en groupes de travail et essayer de leur faire donner des éléments qui vont être pris en compte dans ces groupes-ci, comme celui d'aujourd'hui, et qui sont par définition les gens qui ne sont pas représentés par des associations déjà constituées.

Donc, il y a cet élément dans la concertation qui est à la fois exploratoire, qui intéresse beaucoup certains d'entre nous, sur lequel certains ont déjà des expériences, d'autres pas, et on espère tous qu'il en ressortira quelque chose. Il vient d'être attribué là-dessus un marché dans une consultation que la direction de l'urbanisme avait lancé, c'est pour ça que je le rappelle ici. Donc, je pense, pour ma part, qu'il va accompagner la concertation dans cette affaire, pas seulement dans la période qui nous sépare du lancement du concours et de la définition de son cahier des charges, mais même au-delà, parce qu'il y a des tas de choses qui vont sortir et qui ne vont pas seulement concerner les grands choix de programmation, mais aussi la mise en œuvre d'un certain nombre de modalités, même pour chacun des équipements. Ça vaut d'ailleurs aussi pour le jardin.

M. Christophe GIRARD

Merci beaucoup. M. LANGLAIS va intervenir pour Paris Ateliers ; ensuite, Mathieu SOUQUIERE pour la jeunesse et les publics auxquels vous pensez en particulier. Mme ATCHONDO dira un mot aussi sur le cinéma.

Moi, je voudrais dire à M. GRENET que nous avons quand même un devoir d'élus parisiens, c'est d'abord de rendre des comptes aux Parisiens. Bien sûr que Paris n'est pas une ville fermée et qu'on doit... comme vous le savez d'ailleurs, il y a un adjoint en charge des collectivités territoriales qui entourent Paris et on a bien conscience que Paris, c'est une ville où vient du public, où viennent des touristes, c'est une ville qui, économiquement - pardon, le mot est un peu rude - bénéficie d'un apport extérieur considérable et également qui se porte vers l'extérieur. Mais notre devoir, en tout cas, moi, j'ai un devoir premier comme adjoint auprès du Maire et vis-à-vis du Conseil de Paris et de vous qui avez choisi une équipe municipale, c'est de rendre compte, avec les deniers des Parisiens, pour les Parisiens d'abord. Et, bien évidemment, dans la mesure du possible, d'ouvrir le mieux possible et partager le mieux possible tout ce que Paris peut faire, mais en étant assurés que nous avons bien rempli notre contrat vis-à-vis des Parisiens, pour la ville de Paris. Je tenais à préciser cela d'un point de vue simplement démocratique.

M. Jean-Yves LANGLAIS- Paris Ateliers

Je vous remercie de me donner la parole. Ce n'est pas pour engager une polémique, mais en fait, on essaie de comprendre son temps et on essaie de comprendre sa ville. Comprendre sa ville et son temps, ce n'est pas considérer le paysage comme un assemblage de caricatures. Donc, ce n'est pas plus les ADAC de M. Christophe GIRARD que de quiconque, la pratique amateur, l'une de ses grandes définitions, ce sont les gens. C'est-à-dire ce que font les gens qui se réunissent ; c'est une activité personnelle qui se fait en groupe.

Si on regarde de façon un peu plus fine ce qui se passe dans les ateliers, c'est la ville que vous espérez, c'est la ville que vous décrivez. C'est-à-dire qu'on ne peut pas imaginer une activité dans un lieu comme les Halles qui ne considère pas la gare, qui ne considère donc pas des gens qui viennent, comme le disait Mme FONT, bien au-delà de simplement la ville *intra-muros*. Donc, dans les ateliers, ce sont des gens qui viennent parce qu'il y a un emploi ou un temps libre. Ils viennent

travailler de façon précise, mais ils viennent de bien plus largement que Paris, donc on n'est pas dans une qualification de centre-ville.

Moi, je vous invite tout simplement à... Parce que c'est bien l'enjeu, de la même manière, qu'on analyse nos méthodes, nos modes de fonctionnement... Alors, là où vous avez raison, c'est que c'est vrai qu'il y a des formes un peu essoufflées, mais c'est justement l'occasion de rénover tout ça. Quand on tente ce rapprochement avec les centres d'animation, si on est avec un étendard et du pré carré, on n'arrivera à rien ! Ce qu'on observe dans les ateliers, c'est que les pratiques amateurs qualifiés, elles se fondent toujours sur une émotion construite dans l'enfance, donc on ne peut pas organiser une pratique amateur sans considérer la sensibilisation des enfants. Et c'est dans le lien avec les centres d'animation qu'on peut construire des projets cohérents.

Je ne peux pas vous en dire plus, puisqu'on est en train de travailler là-dessus, mais un élément important de la méthode, c'est de surtout ne pas considérer le paysage comme une accumulation de caricatures.

M. Christophe GIRARD

Et puis, c'est vrai que quand on traverse les Halles, c'est souvent un lieu de rencontres. Moi, j'ai le sentiment que souvent, il y a comme ça des amitiés qui se... un regard croisé, et personne n'a envie que ce lieu perde ce côté un peu « remblas », où les gens se croisent, se parlent et se rencontrent. Je suis sûr que chacun de vous a déjà fait une rencontre aux Halles, et une bonne rencontre.

M. Mathieu SOUTIERE

Je représente Clémentine AUTAIN qui n'est pas là, qui est retenue par une réunion publique dans son arrondissement. On a eu un problème de calage interne et le coup était parti avant que la date, en interne chez nous, puisse être confirmée. Donc, toutes nos excuses de parler à la place de Clémentine AUTAIN.

Je vais vous parler de l'existant. Pour notre secteur, l'existant, c'est un centre d'animation, et je vais en parler en écho avec ce que disait M. GRENET, en ironisant un peu sur la ringardise des MJC, etc.

La délégation de Clémentine AUTAIN, qui est adjointe au Maire de Paris en charge de la jeunesse, est étendue en effet au secteur des centres d'animation qui ne sont pas des équipements de jeunesse à proprement parler, puisqu'ils sont en réalité fréquentés par tous les publics. C'est justement un de leurs atouts d'être des lieux de mixité intergénérationnelle extrêmement forts, comme on en rencontre finalement relativement peu à Paris. Ils sont même très importants, puisqu'ils sont extrêmement fréquentés, les centres d'animation parisiens, c'est plus de 60 000 personnes qui, chaque année, y passent. Je ne veux pas être dans la guerre des chiffres, mais comparativement, par exemple, aux conservatoires, c'est trois fois de plus de monde. Donc, ce sont des équipements de proximité qui ont une importance tout à fait fondamentale dans la vie des quartiers.

Les centres d'animation sont en réalité les héritiers des MJC. On appelait ça des MJC il y a vingt ans, aujourd'hui on appelle ça des centres d'animation ; l'appellation « centre d'animation » ne nous convient pas d'ailleurs à Paris, on aurait aimé changer ça en arrivant, on a fait un peu de concertation, pour le coup, avec les responsables de ces équipements qui ont refusé, qui ont dit, « non, on commence à identifier le nom, donc on n'en change pas ». Donc, OK ! On a continué sur les centres d'animation ; pour autant, on les confond en général encore beaucoup avec les centres de loisirs qui, eux, pour le coup, ne sont destinés qu'aux jeunes, aux enfants, même.

Donc, ce n'est pas le cas dans les centres d'animation, et ces centres d'animation, quand on les a trouvés en 2001, on leur a, nous en interne, fait un reproche majeur, c'est d'être progressivement devenus des sortes de gymnases-clubs municipaux où on venait pour le coup pratiquer une activité de loisirs dans une démarche, une dérive même, un peu consumériste contre laquelle on a essayé de lutter. Donc, on a renouvelé des contrats de gestion avec les associations qui faisaient vivre ces espaces, en assignant désormais des priorités qui étaient un petit peu différentes.

Alors, je ne sais pas si elles trouvent un écho intéressé chez vous tous, mais pour le coup, désormais, les priorités qu'on assigne aux centres d'animation ne sont plus d'organiser un

programme d'activités ou des locations de salles, etc., ce n'est pas ça ! C'est d'aller un peu plus loin encore dans la mixité sociale, entendue au sens général, plein, du terme. Mixité intergénérationnelle, mixité entre des publics d'origines sociales différentes, mixité hommes femmes, toutes ces choses-là. D'être de plus en plus structurant dans la vie d'un quartier, d'être réellement inscrit sur un territoire, de participer à l'animation du territoire. Et nous, c'est vrai qu'on ne se pose pas ensuite la question de l'articulation entre la proximité et le rayonnement un peu plus large. De fait, en fonction de spécificités d'équipements ou de localisations d'équipements, on arrive à jouer presque mécaniquement, naturellement, spontanément sur les deux tableaux.

Le centre d'animation des Halles, c'est typiquement ça, c'est un équipement de proximité, il est pensé comme un équipement de proximité, comme les quarante-deux autres équipements parisiens, pour autant, on voit bien qu'on a une part très importante des gens qui le fréquentent qui vient d'ailleurs, qui vient de banlieue. C'est même rare, en réalité, qu'on ait un lieu de rencontres aussi favorisé entre des banlieusards et des Parisiens dans la pratique d'une activité particulière.

Bref, le but du jeu, c'est de ne plus venir dans un centre d'animation pour y pratiquer un loisir - j'arrive cinq minutes avant mon activité, je pars cinq minutes après mon activité, et aucune rencontre pour le coup n'est possible. Non ! On repense les équipements de manière totalement différente, dans une logique qui se veut aussi participative, puisqu'on impose que les associations gestionnaires désormais travaillent en partenariat étroit avec l'ensemble des associations qui interviennent sur un territoire, que ces espaces soient réellement des espaces ouverts - ouverts y compris aux associations du territoire et qui soient par ailleurs participatifs dans leur fonctionnement courant, avec la participation d'usagers, de salariés, là encore d'associations, d'instances de démocratie participative locales, pour qu'en permanence on ait un dialogue, un jeu de questions / réponses entre l'équipement, l'offre de service public et la demande du public qui se situe autour.

Et puis un mot sur les jeunes, puisque je vous ai dit que les centres d'animation étaient des équipements en réalité ouverts à tous les publics. On a, *grosso modo*, un tiers d'enfants, un tiers de jeunes de 13-25 ans et puis un tiers de plus de 25 ans - donc vous voyez que pour le coup, c'est extrêmement mixte ! Il y avait un vrai déficit sur les Halles, on n'avait pas d'équipement de jeunesse à proprement parler. Il n'y avait rien, il n'y a aujourd'hui rien sur les Halles, alors même que c'est un secteur qui, pour le coup, brasse énormément de jeunes venant d'horizons extrêmement divers, et qui rencontrent parfois, en plus, des difficultés sociales particulières.

Donc il fallait, il faut, il faudra absolument qu'on ait une offre publique... Vous parliez de commerce tout à l'heure, de dérive consumériste et tout ça, non ! Là, on est bien dans l'affirmation d'un service public en direction des jeunes sur le site des Halles. C'est pour nous tout à fait important. On vous a transmis une fiche qui était probablement un peu plate, platement administrative, avec un projet un peu théorique d'antenne jeunes ; « antenne jeunes », c'est pareil, c'est très moche ! On aurait sans doute aimé changer le nom, mais on a fait de la concertation et, l'issue de la concertation, c'était qu'il fallait aussi garder le nom d'antenne jeunes - « antenne », on pense en général un peu plus à une antenne de police qu'à une antenne jeunes, mais c'est comme ça !

Donc, il faudra qu'on ait un projet d'antenne jeunes. On a aujourd'hui une vingtaine d'antennes jeunes sur Paris, il faudra qu'on ait, sur le site des Halles, un projet qui soit totalement innovant, et ce projet innovant, d'ailleurs, il ne pourra pas se concevoir sans que soient étroitement associées à sa conception les instances de démocratie participative de l'arrondissement, les conseils de la jeunesse des quatre premiers arrondissements. Évidemment, on associe en permanence ces instances-là à l'organisation de quelque chose en direction de la jeunesse. Il faudra, sur ce quartier avec des enjeux très importants pour la jeunesse, qu'on ait une offre publique en matière de jeunesse très importante.

M. Christophe GIRARD

Deux choses : D'abord, je regrette finalement qu'on ait abandonné l'idée de changer le nom « centre d'animation » ; je serais vous, je me battrais pour essayer de convaincre - c'est très moche ! Je ne sais pas, faites ce que vous voulez, mais c'est dommage. En effet, « centre d'animation », ça fait un peu fourre-tout, comme ça, et ça vaudrait la peine de faire un concours à idées. Les bonnes idées vont sortir.

Et ensuite, vous signaler par exemple qu'avec l'arrivée de Jean-Yves LANGLAIS, non pas aux maisons des jeunes et de la culture, monsieur GRENET, mais dans Paris Ateliers, eh bien dorénavant la délégation à la jeunesse, la direction des affaires culturelles, ces lieux-là travaillent ensemble. Autrefois, il y avait une telle segmentation des services dans la ville qu'en effet, ici ou là, il y avait des doublons. Là, aujourd'hui, il y a là-dessus un grand progrès, c'est que les gens travaillent ensemble. Les directions travaillent beaucoup plus ensemble. C'est comme ça en effet. Par exemple - alors ça, c'est la même direction, mais que les conservatoires de la ville de Paris vont devoir... et que le Châtelet va devoir aussi recevoir les élèves des conservatoires et qu'aujourd'hui, on force, mais de façon évidemment dynamique - tout le monde a envie - à ce que tout le monde travaille ensemble et qu'il y ait une meilleure mutualisation des moyens.

Représentant de l'Association « ChanDanse des Sourds »

Merci beaucoup de nous avoir invités. Je voudrais remercier M. LE ROY et M. LE GARREC de nous avoir invités à participer. Nous représentons l'association « ChanDanse des Sourds » pour la culture. Vous nous avez invités ici parce que, au départ, il y avait une idée toute simple : on a remarqué que depuis longtemps, quand le Forum des Halles a été créé, c'était un véritable lieu de rencontre pour les sourds. Ils se retrouvaient dans le métro ou ailleurs ou à l'extérieur, et c'était vraiment un lieu de rencontre, et c'était un petit peu perturbant, les gens se demandaient pourquoi les sourds venaient là. Sur l'Ile-de-France, il y a plus de 100 000 sourds et malentendants qui vivent sur toute la région. Il y a environ quarante, cinquante écoles qui accueillent des enfants sourds, mais une fois que les enfants sortent de l'école, après l'adolescence, que font-ils ? Eh bien, ils tournent en rond, parce qu'il n'y a aucune offre adaptée à eux - offre culturelle ou d'équipement de loisir adapté aux jeunes sourds. Il y a une seule chose, c'est le théâtre IVT.

Le monde des entendants propose énormément de choses : des bibliothèques, des lieux de musique, des maisons pour les jeunes, des choses comme ça, des cinémas, mais pour les sourds, il y a une seule chose ! Si on veut aller au théâtre, il n'y a que ça, c'est IVT et, au niveau géographique sur Paris, le seul endroit pratique pour se réunir pour les sourds, eh bien c'était le Forum des Halles. C'est pour ça que tous les sourds se réunissaient à cet endroit-là. Ça faisait un peu peur aux gens de voir tous ces sourds qui étaient là, qui se réunissaient, et ça a pu créer des malentendus, même les policiers se sont demandés, « mais qu'est-ce que c'est que tous ces sourds qui se rassemblent là ? » Ça faisait un petit peu peur à la population qui passait dans le Forum.

Donc nous, le projet qu'on a, c'est de proposer de créer un lieu spécifique, un lieu de spectacles, de danse, d'activités pour créer une espèce de pont entre le monde des sourds et le monde des entendants, pour arrêter ce genre de malentendu et de stigmatisation qu'il y a pu y avoir en voyant ces sourds, agglutinés. Tous ces malentendus génèrent parfois des problèmes et on voudrait éviter ça. Donc, on a envie de créer quelque chose où il y ait des ateliers, de l'Internet, des animations, une salle de répétitions... ou des cours de langue des signes, pourquoi pas ? Parce qu'il y a des entendants qui sont intéressés, ça pourrait permettre de faire un lien, un pont entre les sourds et les entendants pour éviter ce clivage.

Notre association voudrait bien travailler aussi avec d'autres équipements qui sont là, qui sont sur place : le Forum des Images, des choses comme ça ! Il y a des choses qui nous intéresseraient et on voudrait rentrer en contact, être intégré ; que les sourds puissent être intégrés au monde des entendants. Merci de m'avoir écouté.

Représentant de l'Association « ChanDanse des Sourds »

L'association « ChanDanse » que nous représentons a un local et puis différentes salles que l'on loue, mais il y a très peu d'enfants et très peu de jeunes qui viennent, parce que c'est une fois par semaine seulement qu'on a ces salles, et c'est trop peu. Et nous, on voudrait proposer des activités pour les jeunes, pour les grands et justement mélanger ces personnes, parce qu'il y a un réel besoin, mais au niveau de la salle, on est coincé. Paris, comme l'a dit mon collègue, c'est un lieu très central et on a besoin de ça, et une seule salle, ça ne suffit pas !

C'est vrai que par exemple, quand on va dans d'autres capitales, à Londres ou à Berlin, dans d'autres pays, il y a des maisons des sourds avec un centre qui est là pour accueillir, et des activités. Tous les jours, c'est ouvert, 24 heures sur 24. Nous, une fois par semaine, ce n'est pas suffisant ! Une salle une fois par semaine... Le but, c'est vraiment d'ouvrir, on voudrait vraiment

créer un pont entre les sourds et les entendants, et ouvrir notre culture aux entendants. En termes d'offre culturelle pour l'instant, il n'y a rien. Il y a le théâtre IVT, c'est tout. Donc, on a vraiment envie d'offrir de la culture et des connaissances aussi aux sourds, parce que, en termes de handicap, on voudrait être en lien avec le monde des entendants et il n'y a pas grand-chose qui est fait. Je suis sûre que la communication est possible, il y a plein de choses à faire au quotidien, mais on voudrait avoir une salle tous les jours, pouvoir l'ouvrir régulièrement, faire un vrai accueil. Merci à vous de nous avoir écoutés.

M. Christophe GIRARD

Quelques précisions... On est en effet très intéressé, mais ça, c'est la Ville dans son ensemble. Vous savez qu'il y a une adjointe, Pénélope KOMITES, qui se bat sur tous les fronts, et c'est vrai qu'on revient de loin ! Régine ATCHONDO fera une précision sur le cinéma, ce que nous faisons pour « vous », si je puis m'exprimer ainsi. Vous savez qu'il y a des cours de langue des signes à la mairie du 3^e arr. qui connaissent un succès formidable - je pense que vous les connaissez ou qu'on vous en a parlé. Qu'ensuite, en effet, il y a le projet d'IVT avec Emmanuelle LABORIT, qui va ouvrir dans les mois qui viennent et qu'en effet, les conservatoires, par exemple le conservatoire du Centre, c'est quelque chose sur lequel ils travaillent pour que vous puissiez, que les personnes qui sont malentendantes ou sourdes puissent, en effet, accéder aussi au conservatoire en étant mélangées. Donc, ce que vous dites là est vraiment déjà... D'abord, ça renforce le besoin dont vous parlez, et puis je sais que vous avez un rendez-vous avec mon collaborateur très prochainement, pour parler de ce projet.

Et il est vrai qu'il n'y a pas de projet de salle prévu aujourd'hui aux Halles, donc je suis honnête, ce n'est pas inscrit dans les projets. En revanche, je suis certain que sur les cours de langue des signes, il y a certainement quelque chose à étudier et de plus rapidement faisable. Donc on va vous recevoir et on va étudier.

Régine ATCHONDO

Il se trouve que nous avons équipé deux salles de cinéma qui sont l'Arlequin et le MK2 Quai de Seine avec un système qui permet d'« audio-décrire » les films et qui permet aussi, bien sûr, ce qui est plus répandu, de projeter des films français sous-titrés en français, ce qui n'existait pas. Donc, sachez-le, l'Arlequin et le MK2 Quai de Loire ont régulièrement des films français qui sont audio-décrits et sous-titrés en français pour les personnes malvoyantes et malentendantes. Le prochain film qui sera ainsi sous-titré et audio-décrit, c'est « Azur et Asmar », qui est un film magnifique qui sera positionné jeune public, mais qui est vraiment un film pour les grands et les petits, de Michel OCELOT, et qui sortira le 25 octobre au MK2 Quai de Loire.

M. Christophe GIRARD

J'ai le sentiment qu'en effet, il y a des informations, peut-être, qu'on ne vous donne pas ou qui ne communiquent pas suffisamment entre nous, donc là-dessus, on pourra faire un travail de meilleure qualité.

Le Forum aussi a des idées... Allez-y ! On va répondre sur tout ce que vous avez dit là, maintenant, tous ceux qui ont quelque chose à dire, dites-le maintenant.

Mme Séverine LE BESCOND - Forum des Images

Nous, on serait ravi aussi de vous rencontrer. C'est vrai qu'on a réfléchi. Pour nous, c'est important que l'équipement soit ouvert à tous, c'est vraiment une volonté forte pour la réouverture, donc on avait réfléchi un peu à la fois à l'accès aux malvoyants et aux malentendants sans vraiment, pour l'instant, aboutir à des conclusions concrètes, mais je serais ravie qu'on puisse se rencontrer pour en discuter ensemble.

M. Christophe GIRARD

Vous avez gentiment remercié M. LE GARREC qui n'a malheureusement pas pu venir, mais qui est représenté par sa collaboratrice.

Représentant de l'Association « ChanDanse des Sourds »

Je voulais juste revenir sur votre réponse. Vous parlez d'augmenter les cours de langue des signes, donc ça, il faut être clair, c'est à destination du public entendant ; les gens qui apprennent la langue des signes, ce sont des entendants, donc pas le public des sourds. On a reparlé du théâtre IVT encore une fois... Oui, mais il y aura un prof entendant et après, où est-ce qu'ils vont se rencontrer ? Où est-ce qu'ils vont pratiquer le sport, la danse... ? Les percussions, on a un professeur de percussion qui enseigne la musique, la batterie, les percussions, et tous ces jeunes qui errent dans le Forum des Halles, du coup, il n'y a pas de...

M. Christophe GIRARD

Il n'y a pas d'ambiguïté. Moi, je vous ai dit simplement avec honnêteté que ce n'était pas inscrit au programme - je ne vais pas vous dire que ça l'est, puisque ça ne l'est pas ! Ça, c'est ma première réponse, honnête. Ensuite, maintenant que vous êtes là et que l'on vous entend - dans le bon sens du terme - et qu'on vous comprend, bien évidemment - vous imaginez bien, il y a des réactions immédiates : la secrétaire générale du Forum des Images propose de vous rencontrer ; moi, un rendez-vous est fixé à mon cabinet. Un certain nombre de choses sont possibles, voilà. Je ne vais pas vous dire que c'est possible pour l'instant, je n'en sais rien, en tout cas, ce n'est pas prévu. Autant que cette réunion soit utile, mais sans se raconter d'histoires !

Représentant de l'Association « ChanDanse des Sourds »

Justement, nous, c'est vrai qu'on ne peut pas rêver d'avoir une salle pour nous tous seuls tout de suite, mais éventuellement travailler vraiment en partenariat avec vos centres d'animation...

M. Christophe GIRARD

On va y réfléchir. Je crois que tout le monde a bien entendu, et c'est l'utilité de cette réunion, d'ailleurs.

Représentant de l'Association « ChanDanse des Sourds »

Vous avez parlé de cette accessibilité et moi, justement, je veux rebondir là-dessus et vous parler de cette accessibilité. Justement, pour les personnes sourdes, c'est extrêmement difficile d'avoir cette accessibilité. Par exemple, si on souhaite demander une salle en fait, ce qui est vraiment très important, c'est les besoins d'une école de musique. Par exemple, au conservatoire, j'ai déjà été leur demander, mais j'ai eu des problèmes d'accessibilité. Alors, quand est-ce que je vais pouvoir avoir accès à cette accessibilité que vous proposez ? S'il n'y a pas de salle, du coup, l'accessibilité reste encore fermée et on ne pourra pas y accéder, et ça dure déjà depuis des années, on milite pour ça, on a très envie.

Moi, je suis professeur de musique de tam-tam et le fait de ne pas avoir de salle ne me permet pas de pouvoir enseigner. Je trouve dommage que cette accessibilité ne soit pas proposée. Alors, il faudrait, bien entendu, une salle qui soit spéciale, qui soit insonorisée, parce que, bien entendu, s'il y a des personnes entendant qui sont à côté, ça pourrait gêner, parce que pour les personnes sourdes, on fait du bruit, c'est une technique qui est particulière. Ça pourrait générer des problèmes. On a vraiment des soucis d'accessibilité, on n'avance toujours pas et ce serait vraiment important d'avoir justement une salle pour nous.

Par exemple, j'ai été au conservatoire et quand je leur ai dit que j'étais sourd, ils ont dit, « mon Dieu ! Mais c'est difficile, comment est-ce qu'on va faire ? » Il y a encore des problèmes, alors que

nous, on a déjà la musique, on a déjà créé notre musique à nous, mais, quand est-ce qu'on sera entendus ? voilà, la question reste à lancer.

M. Christophe GIRARD

Sur la méthode, c'est bien qu'il y ait comme ça une partie spontanée qui s'exprime, c'est le but des réunions, mais je veux être certain qu'on entende tous ceux qui sont inscrits aussi. Alors, veulent réagir tout de suite, et je vous demande d'être courts sur ce sujet-là...

M. Mathieu SOUQUIERE

Très brièvement. Votre interlocuteur privilégié, c'est évidemment le centre d'animation des Halles, puisque dans leur nouveau cahier des charges, ils ont aussi obligation d'intégrer et de faire une plus grande place aux publics porteurs de handicaps, quel que soit le handicap en question. Dans un certain nombre de centres d'animation, les choses ont déjà beaucoup avancé, soit qu'ils organisent des choses en propre, soit en partenariat avec des associations comme la vôtre, pour intégrer ces publics-là dans les centres d'animation pour toutes sortes d'activités.

Mme Évelyne PANATO - Directrice de la Maison du Geste et de l'Image

J'ai rencontré cette association et, bien sûr, nous essayons de veiller au décloisonnement et d'accueillir tous les publics, et de provoquer justement cet échange et ce partage d'activités. Donc, cette association, je l'ai rencontrée, nous avons parlé d'un travail autour du rythme et c'est un problème vraiment d'équipement des locaux, parce qu'ils ont besoin de faire résonner les matériels, tous les instruments de musique de façon à ressentir les vibrations, ce qui fait que ça parasite complètement toutes les autres activités et que ça pose un problème de gestion, dans un seul lieu, d'isolation sonore des locaux. On a de gros problèmes pour faire accéder quand même toutes les personnes avec toutes les sortes de handicaps, et je crois que pour 2008, c'est l'objectif de la préfecture de Paris, enfin dans les contrôles que nous avons, nous, de la préfecture, et il va bien falloir réfléchir à cette question-là.

M. Christophe GIRARD

Alors, merci d'y réfléchir... rapidement !

M. Fabien SARFATI - Conseil de quartier Montorgueil

Je ne vais pas forcément parler de choses microlocales dans mon propos. Je voulais vous parler de ce fameux rapport entre la culture et le secteur marchand, et puisqu'on parle des équipements culturels, je pense que ce qui serait intéressant, ce serait de renforcer la visibilité des équipements culturels, comme ils sont souterrains la plupart du temps. Mais peut-être que dans le nouveau « Carreau », il y en a qui seront en surface, on le souhaite ! Je pensais qu'il ne serait peut-être pas inintéressant d'imaginer un 377^e écran qui, à l'instar de ce qui se fait à Times Square, à Piccadilly, justement en évitant de la marchandisation et des grandes affiches publicitaires, pourrait, sur un grand écran, permettre de montrer, de donner à voir des choses qui se font au niveau culturel et au niveau de la ville, au niveau de la métropole, au niveau de ce qui est le local... peut-être le fameux quart d'heure de gloire des gens qui passeraient sur une Webcam...

On peut imaginer plein de choses qui passeraient à travers ces écrans. Aussi de l'affichage municipal, de l'affichage culturel, les réunions de conseils de quartiers... Plein de choses à des niveaux divers, en imaginant que le fameux nouveau bâtiment, qui joue la transparence, puisse aussi nous permettre de voir, d'imaginer aussi ce qui se passe en sous-sol. Donc, d'utiliser les nouvelles technologies pour faire voir ce qui se passe en dessous. C'est une idée aussi par rapport à la rue du cinéma et je crois que ce serait un signe fort de la municipalité pour montrer que l'espace n'est pas que marchand et qu'il y a donc aussi de la culture à voir et à donner à voir.

D'autre part, dans un autre domaine, je pense que dans les équipements, on pourrait imaginer des salles de réunions pour tout ce qui est démocratie locale, pour les conseils de quartiers, pour les

réunions diverses et variées, ça pourrait être aussi un lieu de vie qui serait ouvert le soir tard, dont tout le monde pourrait bénéficier.

Et puis là, dans un registre un tout petit peu différent, mais on n'est pas forcément très loin, c'est au niveau de la jeunesse. Là, on va passer à l'heure d'hiver bientôt, et il y a beaucoup de parents qui ne peuvent pas aller chercher leurs enfants à l'école tôt, à la sortie de 16 heures 30, donc ce qu'ils font, ils confient leurs enfants à des nounous. Quand il fait beau, les nounous vont au square et quand il pleut, où vont les nounous avec leurs enfants ? Dans le Forum, sous les escalators, là où il y a trois bouts de plantes en plastique. C'est assez terrible !

Pourquoi ne pas imaginer une sorte de square couvert, d'espace fermé qui serait ouvert aux enfants accompagnés, qui pourrait, comme dans les PMI, être équipé avec des petits équipements de jeux pour enfants, mais on pourrait aussi mettre, sans que ce soit vraiment une bibliothèque ou un espace culturel, des écrans, des livres, des jeux... Des espaces qui seraient peut-être eux aussi de plain-pied, qui seraient ouverts, qui seraient vivants et qui ne seraient pas dans la logique de la marchandisation de l'espace.

M. Christophe GIRARD

Alors moi, je suis preneur de tout ce que vous avez dit, donc j'ai noté. Il faut que vous sachiez simplement qu'on a quand même, de la part des exploitants, beaucoup de plaintes et de récriminations lorsqu'il y a des projections publiques, que ce soit sur le parvis de l'Hôtel de Ville, puisque pour eux, ce sont des entrées en moins. Donc, comme la plupart des cinémas sont un peu chancelants à Paris, chaque fois qu'on annonce un nouvel écran public, on a plutôt des tensions et plutôt des récriminations, mais bon ! Ce que j'entends surtout, c'est que vous faites des propositions qui peuvent être mises au débat collectif et qui sont à la fois citoyennes. En effet, on a évoqué tout à l'heure, avec David MANGIN et d'autres personnes, le problème de la garderie en général, qui doit être absolument pensé, comme d'ailleurs il devrait être pensé dans les commerces, les grands commerces, comme il devrait être pensé également dans tous les lieux publics - par exemple les musées : pouvoir venir avec un bébé, pouvoir visiter les lieux, ne pas être retenu, que l'enfant ne soit pas un handicap.

Et puis, salles de réunions... mais là, ça dépasse mon cadre, mais c'est vrai que plus il y aura de salles de réunions, ça va dans l'esprit de ce que j'ai dit tout à l'heure, de lieux polyvalents, utilisables pour la vie démocratique et participative, c'est évident que la ville s'en portera mieux et que la vie démocratique s'en portera mieux. Donc, merci monsieur SARFATI, les choses sont bien prises en compte.

M. PIERRET - directeur de la Médiathèque Musicale de Paris

J'ai été frappé une fois de plus de l'opposition entre proximité et établissement rayonnant sur Paris ou sur l'Île-de-France. Effectivement, c'est un véritable problème, mais plutôt que de penser que c'est contradictoire, moi je pense au contraire que cela doit être complémentaire. En ce qui concerne les bibliothèques, on le sait déjà, on vit, on a une culture quand même très forte de réseau des bibliothèques. Il ne faut pas oublier qu'on a une carte unique, un catalogue collectif unique, ce qui fait qu'il y a déjà des traditions très fortes de réflexion. Et là, au contraire, je pense que la conjonction de trois ensembles bibliothèques, dont la Médiathèque Musicale de Paris, une bibliothèque adulte avec une bibliothèque jeunesse permettrait, au contraire, de résoudre ces contradictions et d'assurer cette complémentarité qu'on ne peut pas assurer actuellement.

Quelques exemples très concrets. C'est tout simple : à la bibliothèque Louvre, il n'y a pas d'offre de disques ni multimédia, il n'y a pas les moyens, il n'y a que des imprimés. Je pense que demain, si on a un établissement à proximité moderne à proximité d'une autre, eh bien notre offre musicale sera certainement beaucoup mieux exploitée par le public de la bibliothèque Louvre qui, actuellement, ne vient pas au Forum. C'est tout près, mais malheureusement, ce n'est pas du tout le même circuit. Donc là, c'est une chance au contraire, une chance extraordinaire ! Donc, là, il y a matière à coopération. De même pour la jeunesse, de même pour l'articulation avec la future bibliothèque du cinéma. Nous, nous avons déjà travaillé avec la bibliothèque du cinéma sur des points comme les musiques de film, des collections de musiques de film.

Je voudrais expliquer qu'il y a déjà un travail qui est fait avant même que ces projets n'aboutissent, que ce n'est pas du tout une juxtaposition de projets et de fiches, comme on pourrait le croire. Au contraire, il y a une réflexion qui est sous-tendue par la mise en œuvre de moyens technologiques extrêmement importants, notamment l'informatisation, puisqu'on a des projets tout à fait fondamentaux avec l'informatisation des bibliothèques spécialisées à laquelle on participe avec la bibliothèque du cinéma, et à laquelle on va intégrer la bibliothèque médiathèque des conservatoires. Là aussi, chance extraordinaire de faire venir à nous tout le public des professeurs et des élèves de conservatoires qui ne viennent pas forcément chez nous.

Donc là aussi, la complémentarité va se faire via cette extraordinaire accélération que permet la mise en commun des ressources de la recherche documentaire informatisée. Ça, c'est vraiment une chose tout à fait extraordinaire. Mais si vous voulez faire ça, effectivement, il faut qu'on puisse se développer. Là, on commence à le faire, mais justement il y a un très grand risque que tout ça n'aboutisse pas bien et que toutes les potentialités extraordinaires qu'on peut avoir, eh bien finalement ne puissent pas se réaliser. Ce serait très dommage ! Donc là, il y a vraiment un enjeu, un challenge tout à fait extraordinaire, mais une très grande cohérence à laquelle on travaille tous déjà.

Mme Elisabeth BOURGUINAT - Association « Accomplir »

Je vous remercie pour l'introduction où vous avez présenté de façon très intéressante ce que l'on attend depuis longtemps, à savoir des stratégies, des choses un petit peu générales qui donnent du sens. Pour vous donner un exemple, quand j'ai reçu les fiches, je me suis dit, « qu'est-ce que ça veut dire ? Il y a le centre d'animation, il y a les ateliers de l'ADAC qui sont devenus Paris Ateliers et puis il y a l'antenne jeunesse... Est-ce que tout cela n'est pas redondant ? Au début, il était question de fusionner les centres d'animation et les ateliers pour faire un seul pôle de pratiques amateur... » En vous écoutant, j'ai compris que c'était une stratégie, j'ai compris aussi qu'il y avait un renouvellement, parce que du côté des ateliers de l'ADAC, on avait une appréciation qui était semble-t-il assez partagée, qui était plutôt très négative. Bon ! Eh bien tant mieux si ça a changé. Je serais curieuse de savoir quelles seront les complémentarités entre le centre d'animation et l'atelier, ce n'est pas très clair pour moi. Mais donc, si c'est une stratégie, ça a du sens. Ce n'est pas simplement, « on reconduit, on laisse faire... »

Il y a d'autres choses sur lesquelles je n'ai pas forcément de réponse, par exemple la Maison du Geste et de l'Image, on s'est toujours un peu demandé pourquoi elle était dans ce quartier, parce qu'elle n'avait pas de rayonnement particulier sur le quartier. On ne savait pas s'il était justifié qu'elle soit au centre de Paris. Là-dessus, par exemple, pas vraiment de réponse pour l'instant.

Pour reprendre quand même la question de la proximité et du caractère métropolitain. C'est une question qui est intéressante, parce que, d'abord elle hante ce projet des Halles depuis le départ, c'est revenu tout le temps et elle n'a jamais été vraiment traitée jusqu'au bout. Vous avez apporté quelques éléments. Il y a plusieurs façons d'en parler. Pour nous, les riverains - je représente une association de riverains, « Accomplir » -, premièrement, on doit dire qu'on est extrêmement chanceux, parce que tous ces équipements métropolitains, et ils sont nombreux, dans les Halles, on en profite aussi comme riverains. Je veux dire, on est très proche de tas de choses, ça, c'est indéniable, on a une offre culturelle, mais plus généralement d'équipements en tous genres qui est tout à fait considérable, donc on en est très heureux !

Ce qui nous manque un petit peu, ce que j'ai trouvé qui manquait peut-être aussi dans votre présentation, c'est justement d'essayer de faire la différence, malgré tout, entre les équipements métropolitains dont tout le monde profite et... Finalement, qu'est-ce que c'est qu'un équipement de proximité aux Halles ? Moi, j'en vois deux qui me paraissent assez clairs, c'est le conservatoire puisque, en principe, il est destiné aux quatre arrondissements, il n'est pas destiné à tout Paris, à toute la banlieue, etc. J'aimerais que vous précisiez là-dessus si ça reste bien l'orientation du conservatoire. Et je vois un deuxième équipement, c'est la bibliothèque La Fontaine qui, à mon avis, comme il existe des bibliothèques dans tous les arrondissements, mais j'aimerais savoir aussi, est-ce que ça reste une bibliothèque d'enfants qui est destinée au quartier ? Et bien entendu, si la bibliothèque d'adultes du Louvre vient dans le site, on suppose que ça restera une bibliothèque de proximité, plutôt qu'une bibliothèque avec des ambitions métropolitaines.

Alors, la question qui se pose par rapport à ces équipements de proximité, c'est que si vous voulez, un équipement, on y va pour trouver un contenu, etc., mais on y va aussi pour la rencontre. On a

dit tout à l'heure à propos du centre d'animation des Halles, que ça permettait de se rencontrer entre Parisiens, banlieusards, tout ça, c'est très bien. Pour nous, riverains, ce qui nous manque cruellement, c'est des lieux de proximité, de rencontre de proximité. Je ne sais pas comment vous dire ça ! On a obtenu, il y a deux ans, l'élargissement d'un trottoir devant une école de quartier, parce que même de ce point de vue-là, c'était tellement étroit que les gens... Dans ce quartier, on est au milieu de la foule qu'on trouve fort intéressante, tout le monde est le bienvenu aux Halles, c'est un quartier où l'on se sent bien, mais quand on veut se retrouver, avoir des relations de voisinage - c'est important aussi dans la vie d'avoir des relations de proximité -, eh bien il y a un endroit pour le moment où ça se passe bien, c'est entre le conservatoire et la bibliothèque La Fontaine, parce que c'est deux équipements de proximité.

Donc nous, on avait émis un vœu, et c'est là que je vais en venir à ma question principale quand même... On souffre beaucoup de l'absence totale de localisation de quoi que ce soit dans l'exposé de ce soir, c'est-à-dire que c'est abstrait. On ne sait pas du tout où les choses seront. On souffre beaucoup de ça, la première raison, c'est celle-ci : c'est que, si vous voulez, ce serait très important pour nous que le conservatoire, la bibliothèque La Fontaine et la bibliothèque d'adultes soient ensemble, parce que ça ferait un pôle de proximité. Si vous voulez, les enfants qui vont au conservatoire, quand ils ont fini leur premier cours, en attendant le deuxième, ils vont à la bibliothèque. Les parents qui attendent les enfants, ils pourraient aller à la bibliothèque des adultes pour prendre leurs livres. Il y aurait un intérêt... Et puis on se croise et on voit des têtes connues ! Parce que, quand on habite dans ce quartier, toute la journée on voit des têtes qu'on ne connaît pas. Donc, ce serait intéressant, mais pour ça, on a besoin de parler de localisation.

Juste, à propos de la bibliothèque La Fontaine, je sais qu'on a eu très peur au mois d'avril dernier quand on a vu passer sur un papier la possibilité que la bibliothèque La Fontaine soit au niveau -3 dans la cour Carrée. D'abord, ça nous paraît ahurissant... étonnant, on va dire ! Ça nous paraît étonnant qu'on mette des enfants qui sont en apprentissage de la lecture à lire avec des néons, plutôt qu'avec la lumière naturelle qui est quand même plus propice et, deuxièmement, la place Carrée, c'est vraiment l'endroit qui est métropolitain, qui est ouvert, qui est accessible à tout le monde. Ça nous paraît plus intéressant que ce soit plus proche de la surface.

M. Christophe GIRARD

Un point précis. Comme vous, on a eu la même réaction sur les... Vous savez, les pistes circulent, c'est normal ! Ceux qui sont en charge réfléchissent, et puis moi, j'ai eu la même réaction, on a tous eu la même réaction d'opposition à ce que la bibliothèque soit en dessous, pour les mêmes raisons que celles que vous avez évoquées. Donc, l'architecte, son équipe y travaillent, ils réfléchissent. Moi, je vous l'ai expliqué en début de réunion, j'ai été très honnête, je ne peux pas vous donner la répartition des lieux, d'abord, parce que les choses sont à l'étude, les choses ne sont pas définitives et marquées et fixées dans le marbre, et qu'elles font encore l'objet de discussions. Donc, l'avantage que je vois à cette réunion, c'est que ce que vous apportez aujourd'hui peut être tout à fait utile pour la réunion du 6 octobre... Il y a des gens qui ne sont pas d'accord, là-bas ?

Mme Jodelle ZETLAOUI - Institut d'urbanisme de Paris

[Début d'intervention hors micro]... C'est curieux d'afficher une telle réunion comme étant de la concertation et dire qu'on est dans un dispositif participatif. Aujourd'hui, on aurait aimé avoir des éléments... J'ai trouvé très intéressant que vous ayez aussi commencé par les grands objectifs que vous avez, mais ce qui est un peu dommage, c'est qu'on n'ait pas une idée de ce sur quoi sont étayés ces objectifs, notamment du point de vue du fonctionnement actuel des différents équipements. Puisqu'on a un certain nombre de responsables qui sont ici, on aurait aimé qu'ils nous disent ce qui fonctionne bien, quels sont les problèmes d'usage. Est-ce qu'il y a eu des évaluations du fonctionnement de chacun des équipements qui permettent ensuite de motiver ce que vous racontez ? Et puis de savoir quelles marges de manœuvre on peut avoir dans votre programmation quantitative, ce sur quoi les groupes d'usagers vont véritablement fonctionner, parce que si là, on est dans une programmation qui est en train de se faire un petit peu autour de cette table où chacun donne des idées à la cantonade, vous les reprenez... Vous dites par ailleurs qu'il y a des architectes qui font des études... Moi, je ne comprends plus très bien la cohérence de tout ça !

Si on veut véritablement que la programmation soit concertée et participative, il faut qu'on ait une idée de l'état d'avancement de la réflexion sur chacun des équipements, quels sont les problèmes qui se posent et comment ça justifie ensuite les propositions qui sont faites. C'est vrai, ça, que je ne comprends pas ! Et dire que des architectes travaillent déjà sur la bibliothèque... Bon ! il y a des gens qui s'appellent des « programmistes » et qui sont là pour prendre en considération les problèmes d'accessibilité qui ont été évoqués, etc., avant de faire intervenir des architectes. Alors, ces architectes, est-ce que c'est des concepteurs, des programmistes ? Est-ce que les groupes d'utilisateurs vont avoir à intervenir sur ces programmations ? C'est ça que je ne comprends absolument plus ! Je suis désolée, je ne comprends plus !

M. Christophe GIRARD

Simplement, pour comprendre votre intervention, vous représentez qui et vous faites quoi exactement ?

Mme Jodelle ZETLAOUI

Je suis enseignante à l'Institut d'Urbanisme de Paris et je suis dans le collectif « Paroles des Halles ».

Excusez-moi, je peux compléter ?

M. Christophe GIRARD

Allez-y ! Mais vous êtes pour intervenir comme ça ? Vous n'êtes pas contre la méthode ? Ça, vous êtes d'accord ? Là, vous êtes en train de faire ce que vous me reprochez !

Mme Jodelle ZETLAOUI

Non, je vous ai dit que je pouvais intervenir à la fin de votre intervention. Vous m'avez demandé...

M. Christophe GIRARD

Non, je vous ai dit, « si vous souhaitez intervenir... » Mais vous voyez que ça peut marcher dans votre sens aussi ! Non, parce que dans la dialectique, je peux être bon, comme vous !

Mme Jodelle ZETLAOUI

Écoutez, je connais beaucoup ce genre de procédure que les élus utilisent...

M. Christophe GIRARD

Je connais très bien ce genre de procédure que vous utilisez aussi, puisqu'on fait beaucoup de réunions publiques.

Mme Jodelle ZETLAOUI

Je sais comment vous les faites, les réunions publiques...

M. Thierry LE ROY

Je dis d'un mot que Mme Zetlaoui a dit des choses que je crois très raisonnables dans le fond, mais on a parlé de tout ça avant votre arrivée, au début de la réunion, et c'est vrai que sur le statut de la réunion, on en avait dit un mot au début, donc je n'y reviens pas.

[Brouhaha dans la salle]

M. Christophe GIRARD

Je vais prendre les interventions, puis je répondrai tout à l'heure.

Mme Michèle COLLIN

Je voudrais intervenir sur la démarche générale. Vous nous avez exposé que vous ne vouliez pas de nouveaux équipements, que vous vouliez réorienter les équipements, les faire travailler ensemble... Enfin bon, on a entendu un certain nombre de choses, on comprend bien tout ça. On comprend aussi que vous avez un volontarisme assez fort - je pense -, vous avez énoncé des idées : mixité, accès à la culture, réduction des inégalités, espace ouvert, service public, etc.

Alors, la première question que je pose, c'est : où sont les diagnostics de tous ces équipements ? Ce qui vient d'être dit, là, tout de suite. Je pense qu'on manque de diagnostics pour savoir quelles sont les fréquentations, etc. Nous avons des équipements qui datent - ce n'est pas la faute de la municipalité actuelle ni de la précédente - qui sont anciens dans leur conception. Je prends l'exemple de « l'accès à la culture » - ça me fait penser à Malraux quand on dit « accès à la culture, maison de la culture ». On voit ce que c'est devenu, l'accès à la culture ! Le problème, c'est qu'on n'a pas une culture aujourd'hui, c'est qu'on a des populations qui ont des cultures différentes. On est dans la différenciation des cultures aujourd'hui, parce que Paris est une grande métropole qui accueille des étrangers, qui accueille des deuxièmes, troisièmes générations, etc. Donc, on est dans des cultures différentes. Je pense que ces outils anciens que nous avons, d'équipements culturels, eh bien effectivement, il faut savoir où ils en sont, il faut savoir ce qu'on va en faire et il me semble pour ça qu'il faut repartir des demandes. Et moi, je suis sociologue, repartir des demandes, OK. Il y a des méthodes qui ont été préconisées. Dans la méthode de concertation qui a été choisie, il y a des ateliers d'usagers qui doivent être créés, dont il faut utiliser les ressources.

Je suis sociologue et je dis aussi qu'il y a des pratiques. Il y a des pratiques réelles d'appropriation des Halles, des pratiques culturelles différentes qu'il faut arriver à identifier pour pouvoir savoir ce qu'on va mettre dans nos institutions. Il faut arriver à instituer du nouveau, et c'est ça qui est le plus difficile. Je vois que cela n'intéresse pas beaucoup madame, mais instituer du nouveau...

M. Christophe GIRARD

On vous écoute, madame, très attentivement, mais simplement on prend des notes et on se concerte pour vous répondre.

Mme Michèle COLLIN

C'est une question difficile pour nous, instituer du nouveau, comme pour vous, je le comprends bien, pour le politique aussi. Le problème, la seule chose, c'est qu'on peut essayer de trouver des méthodes pour l'instant. C'est que vous n'allez pas tirer de votre chapeau du nouveau et nous non plus ! Les méthodes, c'est effectivement des groupes d'usagers ou faire des études, faire des diagnostics pour arriver à instituer des choses nouvelles, pour arriver à dégager des potentialités, pour arriver à réarticuler le local et le métropolitain qui nous échappent tous un peu. Mais en même temps, on voit bien qu'il y a sans doute, peut-être, comme il a été dit tout à l'heure, des lieux à créer plutôt que des équipements. Peut-être. Des espaces à permettre pour des affirmations de pratiques spécifiques, et pas forcément créer des équipements.

Donc, il y a un problème de méthode. Regardons ce que nous avons déjà au niveau de la concertation élaborée et regardons ce qui peut être inventé, il n'y a pas que de la rénovation d'outils anciens à faire, c'est ça que je veux dire. Je le dis à nous comme je le dis à vous. Mais donnons-nous des outils et des méthodes précises par contre, qui manquent pour l'instant.

M. Christophe GIRARD

Bien évidemment. Enfin j'espère que vous n'imaginez pas ou que vous ne croyez pas un instant, ou alors vous avez une idée des élus qui m'inquiète, vous n'imaginez quand même pas que nous travaillons tout seul dans notre coin et que nous serions capables de construire des conservatoires seuls, ouvrir des bibliothèques seuls et de faire ce qui se fait tout seul dans notre coin ? D'abord, on n'en aurait ni le temps ni la capacité ni la compétence, et je pense que ce n'est pas notre mission.

Des études de sociologues évidemment ont été faites, sur lesquelles les experts ont travaillé, la direction des affaires culturelles, les architectes, les groupes de travail. Il y a tout un travail ancien, long, fourni, évidemment qui existe, et heureusement ! Et vous avez raison de le rappeler.

Monsieur GRENET, est-ce que je peux parler sans que vous leviez les yeux au ciel à chaque fois ?

M. Pierre GRENET

Vous faites allusion à des études, cela fait trois ans qu'on les demande, on ne les connaît pas ! Si vous les gardez pour vous et votre administration, on ne fait pas de concertation !

M. Christophe GIRARD

D'abord, l'administration, c'est aussi la vôtre ! Ce n'est pas notre administration, les élus n'ont pas une administration. L'administration est indépendante et souveraine, elle est dans la continuité du service public.

M. Pierre GRENET

Tout est opaque... Depuis le début, nous n'avons pas d'information.

M. Christophe GIRARD

Alors, dans cette réunion, par exemple, est-ce qu'il n'y a pas d'information ?

M. Pierre GRENET

Non, il n'y a pas d'information sur le diagnostic. On le dit dans toutes les réunions, le diagnostic doit se partager...

M. Christophe GIRARD

Ce que je ne comprends pas très bien, c'est que vous n'êtes pas très concret. Dites-moi concrètement ce que vous voulez. Vous faites des discours en effet brillants - je les écoute et je suis plutôt admiratif -, vous avez beaucoup réfléchi, mais vous ne demandez rien de concret. Dites-moi concrètement, je suis prêt à demander qu'on vous apporte des réponses, mais soyez concrets.

M. Pierre GRENET

Alors, on a fait des notes, on a obtenu dans une charte qu'il y ait une procédure, comme ça se fait dans beaucoup de pays et en France, ailleurs qu'à Paris qui me semble totalement arriéré par rapport à ces méthodes. Tout ça est complètement inscrit dans des documents, il suffit de les lire. Alors vous avez des élus avec vous, des équipes assez nombreuses, vous avez une administration qui doit être capable de décrypter des écrits qui sont faits par des sociologues, des associations qui proposent des méthodes très concrètes avec des groupes d'usagers qui, ensuite, font des diagnostics et le partage à travers des ateliers thématiques, et donc il y a un échange sur les équipements. On ne va pas écouter la litanie de toutes les idées des uns et des autres ! Moi, j'en ai sur les équipements proposés, mais ce n'est pas le lieu, parce qu'on attend d'avoir un diagnostic et, par rapport à ce diagnostic, de dire, « eh bien, on peut s'orienter sur telle ou telle chose », et il y a des enjeux et des débats qui sont intéressants à ce moment-là seulement. Sinon, ce sont des propositions, on pourrait dire, tirées du chapeau, des rêves ou de discussions entre vous.

M. Christophe GIRARD

Entre nous, on serait très nombreux à discuter. En plus, je ne trouve pas que quand « Accomplir » intervient, ce soit une litanie. Je ne sais pas, je trouve qu'il y a de l'intérêt et du respect aussi pour les associations... Je crois que c'est la complémentarité de votre pensée élevée et celle de gens peut-être plus concrets qui peut aussi nous éclairer. Je ne vois pas pourquoi vous faites une ségrégation, comme ça, de la pensée pure éloignée et de ceux qui seraient dans le concret, dans la vie quotidienne. Sans faire de populisme, je trouve ça méprisant et inutile en tout cas pour faire avancer le débat.

La direction de l'urbanisme qui est celle qui a la plupart des documents peut nous donner une indication ? Moi, je n'ai pas les documents, je ne les ai pas plus que vous, mais je sais qu'ils existent, je sais que les gens travaillent.

Mme Véronique FRADON - direction de l'urbanisme

Pour compléter ce qui a été dit par Thierry LE ROY tout à l'heure sur les groupes usagers qui, j'espère, apporteront un éclairage complémentaire qui va dans le sens de ce que vous demandez.

Donc, la démarche, effectivement, c'est, par une enquête sur le terrain, d'interroger un certain nombre d'usagers du site au quotidien, tous types d'usagers (clients du centre commercial, utilisateurs des transports en commun, riverains, personnes qui travaillent sur le site, utilisateurs des équipements publics...), à partir d'un questionnaire fait auprès de deux fois 500 personnes au minimum - deux fois, parce que l'on souhaite travailler à la fois sur le thème du jardin et sur le thème de la programmation. C'est le thème de la programmation qui nous intéresse ce soir. Donc, à partir de ce questionnaire, avoir des premières pistes de réflexion et puis regrouper un petit groupe d'usagers, et les faire parler plus en profondeur pour, effectivement, tirer des enseignements plus poussés. Le questionnaire est forcément rapide, parce que c'est un lieu où les gens passent, donc restera plus à la surface. Ça apportera un éclairage complémentaire par rapport à la logique de la programmation, mais ça ne remet pas en cause notre discussion de ce soir.

Intervenante - (hors micro)

M. Christophe GIRARD

Je vais vous répondre. Je vais faire une proposition si je peux, qui considère aussi bien M. GRENET que la jeune femme de l'Institut d'urbanisme qui est intervenue, que madame qui est sociologue. Peut-être organiser des réunions plus petites, avec directement les responsables des établissements qui ont en effet un certain nombre de données. Par exemple, Mme ATCHONDO me disait que pour le Forum des Images, et je pense que Mme LE BESCOND peut le confirmer, il existe des tonnes de documents d'évaluation que vous pourriez venir les consulter... Vous n'êtes pas d'accord, madame ? Je vous vois désapprouver.

Mme Jodelle ZETLAOUI

Je préfère que vous terminiez, je recommencerai éventuellement après...

M. Christophe GIRARD

Je vous remercie d'être courtoise, ça fait plaisir. Bon ! Je vous fais une proposition. Pour que vous ayez accès aux documents dont vous semblez - et je respecte cette demande - manquer, je pense que dans une réunion aussi large, en effet, il est impossible de diffuser tous ces documents pour un certain nombre de raisons pratiques. En revanche, je pense qu'un certain nombre de responsables d'établissements concernés dans les Halles, et sur lesquels vous avez des questions précises à poser sur les diagnostics, sur les études, qu'elles soient sociologiques, philosophiques, urbanistiques, je pense qu'en effet, une réunion plus fermée, plus étroite serait peut-être utile et vous permettrait

peut-être d'avoir les éléments que vous réclamez depuis si longtemps. Je pense que sans ça, on n'y arrivera pas.

M. Thierry LE ROY

Je crois que je comprends la demande qui vient d'être exprimée de la façon suivante. Nous avons discuté sur les différents équipements et sur votre présentation d'ensemble, sans avoir disposé à l'avance, au fond, d'un exposé un peu problématique. J'entends le mot « diagnostic », mais derrière ce mot, il y a tout de suite la problématique. Quelles sont les grandes questions que l'on se pose ? celles qui sont déjà résolues ? et celles que l'on se pose encore ? C'est vrai qu'on n'a pas fait ça pour la réunion d'aujourd'hui et ça manque, et c'est de ce manque que je comprends les questions posées là.

Mais d'un autre côté, je pense que ça ne rend pas sans objet votre proposition qui répond aussi à une demande plus précise, plus ciblée sur chacun des équipements. Je suis certain qu'aujourd'hui, il y a plein de questions qui n'ont pas été posées ou des questions qui n'ont pas obtenu de réponse de chacun des responsables d'équipements présents, parce qu'on n'avait pas le temps d'approfondir chacun d'eux. Quand vous dites qu'il y a énormément d'études qui ont été faites, je pense que vous faites allusion à la mémoire de chaque administration qui peut être mise en effet à la disposition de ceux d'entre nous qui sont les plus curieux et qui iront le demander aux responsables des équipements.

Donc, je pense que les deux choses ne sont pas exclusives l'une de l'autre et qu'il ne faut pas les opposer. Il faut proposer quelque chose qui répond à un besoin et à une demande à laquelle on va répondre, j'espère mieux pour les réunions suivantes qu'on fera dans le même style.

M. Christophe GIRARD

Oui, mais moi, ce qui me trouble, c'est que j'entends aussi bien M. GRENET que ces deux jeunes femmes, dire depuis le début qu'ils demandent ces documents, ces études diagnostiques et qu'on ne les donne pas. Donc, les a-t-on ? Si on les a, donnons-les ; si on ne les a pas, faisons-les ! Pour moi, c'est aussi simple que ça !

Comprenez ! Moi, je suis adjoint à la culture, je n'ai pas le périmètre total sur le fonctionnement, mais je veux bien être le facilitateur si vous voulez. C'est pour ça que M. LE ROY a raison de ne pas opposer la demande scientifique, je la comprends bien. Vous imaginez bien que moi-même, dès que je le peux, je souhaite toujours, avant qu'une décision soit prise, avoir le mieux entendu et avoir compris, « prendre avec » au sens étymologique. J'essaie de ne pas agir comme un animateur ou comme un directeur commercial... J'espère que vous avez des élus une autre opinion !

Donc, je m'appuie aussi, tant que je le peux, sur l'organisation de la direction des affaires culturelles, mais c'est vrai que la direction de l'urbanisme, en l'occurrence, est la bonne direction pour répondre aux questions que vous attendez. Je suis un peu frustré, comme vous, parce que je vois bien où est le nœud, et comme je suis incapable, moi, de vous donner ces documents physiquement et de vous répondre favorablement, je ne vais pas faire semblant, par une pirouette que, de toute façon, vous verriez tout de suite, et vous dire que je vais vous donner les documents, je ne les ai pas !

Alors, je sais que les documents, et de nombreux documents existent, que de nombreuses études ont été faites, et pas seulement de mémoire, pas seulement d'archives et d'histoire, mais des documents récents. Des sociologues ont travaillé, des urbanistes ont travaillé, des philosophes ont travaillé, des anthropologues ont travaillé. Des gens ont travaillé, donc ce travail-là existe, mais c'est vrai qu'il est sans doute morcelé, éparpillé, mais je comprends la demande, très bien ! Alors, je suis agacé, parce que, en effet, je vois bien que malgré la charge de travail collective et individuelle, et qu'on demande déjà beaucoup à l'administration individuellement. Il y a un moment donné où en effet, cette synthèse ne remonte pas, faute de temps et faute de capacités humaines, je ne veux pas vous faire de reproches aux uns et aux autres, mais je vois bien où est la limite de l'exercice.

Alors, nous, on s'est lancé dans un exercice voulu par le Maire, qui est cette démocratie participative la plus active et la plus claire possible, mais à un moment donné, il est vrai qu'il faut que nous arrivions, pas seulement à bien parler, nous exprimer et nous entendre, mais que ça aille

dans la méthode sur quelque chose de plus concret. Je suis tout à fait d'accord avec la revendication, mais je ne me sens pas capable aujourd'hui de vous apporter une réponse très concrète.

Mme Dominique GOY-BLANQUET - Conseil de quartier des Halles du 1^{er} arr.

D'abord, oui, effectivement, nous aimerions bien avoir les documents que nous avons demandés à plusieurs reprises sans succès, mais je dois dire aussi qu'en ce qui me concerne, je ne pense pas que les enquêtes d'usagers, si intéressantes soient-elles, fourniront les réponses à ce qui me paraît être actuellement les problèmes les plus difficiles, en tout cas pas aux questions que je me pose.

D'abord, je voulais vous dire quand même qu'en vous écoutant, j'étais très contente qu'on ne s'en tienne pas aux équipements de proximité, mais je pense aussi que beaucoup de vos propositions conviendront très bien aux habitants, en tout cas si j'en juge par les messages que j'avais reçus. Les demandes que j'avais transmises portaient beaucoup sur la coordination des équipements qui existent déjà, leur rapprochement possible, les horaires et un ensemble de questions comme celles-là. Il y avait également une demande très forte et que j'appuie entièrement, car je pense qu'elle va tout à fait dans le sens de ce que vous proposez sur les pratiques et sur la formation, qui serait une salle où les élèves pourraient se produire, ce qui est évidemment très motivant. Donc, ça, c'était l'essentiel des demandes que j'avais reçues. Ce que vous proposez va bien au-delà.

J'ajouterai qu'il existe beaucoup de choses, qu'elles ont une très mauvaise visibilité. Je me suis promenée pour demander, par exemple, où est le conservatoire. Je peux vous dire que dans un rayon de 50 mètres, vous serez éduqués par les réponses. Ce que je trouve extrêmement dommage ! Donc, un problème de visibilité ; il n'est pas simplement qu'on ne les voit pas de la rue, il est que très souvent, les gens ne savent même pas qu'ils existent. Et, pour l'affichage, en attendant le grand écran qui avait été suggéré, j'avais envie de dire qu'on pourrait peut-être déjà avoir un panneau lumineux dans la cour Carrée, par exemple, qui afficherait chaque jour les événements, les offres qui existent, parce qu'on ne trouve que ce qu'on cherche, mais sinon, on n'est pas vraiment frappé par la richesse de ce qui existe.

D'autre part, là où je suis plus réservée, c'est... Votre définition de la culture, je suis d'accord avec, vous avez parlé de la mémoire de Paris, du fait qu'on ne faisait pas table rase. Je trouve qu'on tourne le dos, dans le projet actuel, à ce qui est un des lieux les plus chargés d'histoire et de culture, qui est l'église Saint-Eustache qu'on projette de cacher derrière un rideau d'arbres. Ça, je pense que c'est une aberration, et j'aurais voulu, puisqu'on a parlé de rêves tout à l'heure - je pense que c'est le moment de les prendre pour des réalités -, de la même façon que vous envisagez un axe cinéma, j'aurais rêvé d'un axe musique qui serait parti de Saint-Eustache qui est l'église des musiciens, qui passerait par le conservatoire et qui aboutirait à une salle où, effectivement, on pourrait écouter les élèves et les amateurs, quand ils peuvent se produire.

En ce qui concerne la musique, ça m'amène à la question qui me paraît la plus difficile d'après tout ce que j'entends. J'avais déjà signalé qu'il y avait une certaine hostilité de la part des habitants, et je pense que probablement, le plus difficile, c'est de faire se croiser et s'entendre les gens du quartier et ceux qui arrivent en grand nombre par le RER, et en particulier les jeunes. Alors, j'avoue que comme M. GRENET, j'ai été très déçue quand j'ai vu le projet antenne jeunes, que j'ai trouvé d'un ton assez protecteur. Autant, justement, on offre une richesse extraordinaire aux enfants du quartier, on se dit pour ceux qui viennent de l'extérieur, il y a de la protection, il y a de l'aide, etc. Il n'y a rien de très excitant comme projet pour eux.

Alors, j'ai entendu que ce n'était pas le moment de lancer des idées dans la nature, mais j'avais quand même envie d'en lancer une en me demandant ce qui pourrait réconcilier éventuellement les différents occupants. Pourquoi ne pourrait-on pas proposer aux jeunes des banlieues qui arrivent par le RER, en même temps qu'aux habitants du quartier, et éventuellement à des jeunes de villes étrangères, une école de comédie musicale ? Il y en a d'excellentes à Londres, à ma connaissance, il n'y en a pas en France, ce qui fait qu'en général, quand il y a de grands spectacles, on recrute des Canadiens... Je vous vois sourire, mais peut-être que l'idée... Je demande que l'on réfléchisse quand même à l'idée, parce que j'entends aussi beaucoup qu'on oppose... et je trouve que dans un quartier comme celui-là, ce n'est pas nécessaire, on oppose aussi le marché, le commerce et la culture. Or, c'est un lieu de marché traditionnel, je ne vois pas ce que ça a de honteux. Donc, une école de comédie musicale ouvrirait des débouchés et, éventuellement, pourrait inviter des

commerçants à proposer des équipements spécifiques, des instruments de musique, des partitions, etc.

Alors, pourquoi la musique, c'est important ? Enfin, je n'ai pas besoin de vous expliquer que la musique est importante, mais la grande hantise des habitants du quartier, c'est les jeunes qui vont tout casser et surtout qui vont faire du bruit. Alors évidemment, la musique, c'est du bruit civilisé, c'est un langage universel, c'est ce qui rassemble, et donc si vous faisiez une très bonne école de musique où tout le monde ait envie de venir, non seulement de la banlieue, mais même de l'étranger, avec des artistes étrangers en résidence, vous auriez des adolescents qui auraient envie d'y venir, envie d'y travailler et qu'on souhaiterait ensuite venir écouter avec plaisir.

Voilà, c'était une suggestion. En tout cas, pour terminer plus sérieusement, je pense que tout ce qui permettrait qu'on puisse faire vivre ensemble les jeunes de notre quartier et ceux de l'extérieur serait un travail extrêmement utile à la collectivité.

M. Christophe GIRARD

Je partage évidemment votre conclusion, puisque c'est un peu les termes que j'avais utilisés en préambule. Je me sens en tout cas proche et plutôt confortable avec ce que vous avez dit. Et moi, je ne suis pas contre que l'on prenne les idées qui ont été émises aujourd'hui, je les trouve... d'abord, elles sont légitimes, elles existent, elles sont exprimées. Vous êtes là et je trouve qu'on doit les prendre en compte et qu'on doit les étudier. Je pense que ça enrichit la réflexion quotidienne que peut mener une direction et ses différents bureaux. Donc, il n'y a pas à sourire d'une école de comédie musicale, d'autres pays, d'autres villes le font très brillamment, et tout ce qui peut au contraire renforcer les pratiques et l'accès d'un certain nombre à la culture et à la musique en particulier, me semble en tout cas aller dans le bon sens, surtout à un moment où on vient de rénover la Salle Pleyel et que l'on va construire enfin un auditorium. Donc, je pense que tout cela n'est pas contradictoire.

Sur la signalétique, c'est vrai qu'aujourd'hui, il m'est arrivé de me tromper plusieurs fois pour aller au conservatoire et de ne pas trouver la bonne entrée, et cela fait cinq ans que j'y vais régulièrement. Donc, tout cela est très mal, l'ensemble est très mal ! Tout ce qui est là-bas est plutôt très dysfonctionnel et très mal. Donc, si David MANGIN (l'équipe SEURA/Mangin) a été retenue, c'est bien parce que ce que vous décriviez à l'instant fait partie des priorités ou des axes évidemment retenus, pensés, réfléchis et le mieux compris par l'équipe Mangin/Seura, et que bien évidemment, David MANGIN et son équipe ont la préoccupation que la signalétique soit cohérente et harmonieuse dans tout l'espace des Halles. Alors, ce n'est pas fait pour l'instant, mais ce sera fait. Cela fait partie du projet, donc il est évident qu'il faudra que dans les Halles, on puisse se déplacer, se repérer, comprendre les fonctions, les lieux avec une grande lisibilité. Là-dessus, c'est absolument prioritaire, mais sachez que c'est prévu et que c'est... Voilà ! On ne vous a pas apporté de documents là-dessus, mais en tout cas, c'est vraiment pris en compte et les équipes y travaillent.

Alors, ce que je propose, c'est que Laurence PASCALIS dise un mot, Mme PERROT va répondre à Mme BOURGUINAT, et ensuite, M. EZDRA

Mme Laurence PASCALIS

Je voulais juste dire quelques mots sur l'indigence des fiches que je regrette beaucoup, parce que nous avons essayé de les rendre aussi complètes que possible en une page, ce qui est effectivement difficile. Mais simplement pour vous dire que, même si elles paraissent très minces, nous pouvons nous engager à les étoffer, puisque, évidemment, elles ne sont pas le fruit d'un travail sur un coin de table, mais bien du diagnostic que vous évoquez. C'est-à-dire qu'effectivement, je ne parle pas d'enquête ou de... mais enfin, Gilles PIERRET vous l'a dit, son établissement, il le connaît, il le travaille depuis des années, c'est le cas de tous les établissements. Donc, bien évidemment, chaque chef d'établissement et la direction a travaillé sur un diagnostic approfondi. Les bibliothèques, il y en a cinquante-deux, des conservatoires, il y en a dix-huit, donc je veux dire... On a créé des conseils d'établissement dans les conservatoires, de manière à ce que les parents, les élèves, les enseignants s'expriment ; dans les bibliothèques, nous avons mis en place cette année une charte d'accueil de l'utilisateur où nous avons effectué des diagnostics, etc. Donc on connaît quand même la population de ces établissements, on connaît les besoins des usagers. Alors, on peut toujours faire

beaucoup mieux, bien entendu ! Mais là, pour élaborer ces documents, ça a été le fruit quand même d'un travail et d'une connaissance approfondie de nos établissements.

C'est vrai qu'on n'a pas rêvé sur : qu'est-ce qu'on pourrait faire de nouveau aux Halles ? Comme l'a dit Hélène, on a travaillé sur : améliorer les équipements existants. Et donc, les axes qui ont été donnés, c'est-à-dire une meilleure visibilité, un accroissement de la capacité en termes d'espace et en termes d'ouverture d'horaires et de jours d'ouverture, l'ouverture à de nouveaux publics, la complémentarité et la mise en réseau, ce sont des axes qui sont le fruit de ces réflexions, mais que nous pourrions développer à l'occasion par d'autres documents.

M. Christophe GIRARD

Moi, ce qui m'a un peu agacé tout à l'heure, c'est qu'on pouvait avoir l'impression que l'administration serait faite de gens virtuels. L'administration, elle est composée... Moi, je l'ai découverte. Je viens du privé, j'ai été élu, j'ai découvert une administration et j'ai été agréablement surpris, par rapport aux tabous et aux idées reçues, par la qualité et l'excellence et la diversité, avec évidemment des niveaux inégaux, comme partout, parmi les sociologues, parmi les architectes, parmi les psychologues... Enfin ! Dans chaque profession, on a des gens d'une excellence pas toujours équivalente, mais franchement, moi, j'ai été surpris et rassuré et content qu'il y ait autant de gens comme vous dans les directions à la Ville de Paris qui travaillent, qui réfléchissent, qui ont un niveau d'études très élevé, et qui mettent cette compétence au service du public. Il n'y a pas l'administration qui serait celle des élus, vous n'êtes pas « mon » administration, je ne dis jamais « ma » directrice. Je n'ai pas de directrice ! Moi, j'ai un mandat, je réponds devant le Maire et le Conseil de Paris, et devant vous, les habitants, mais en aucun cas, l'administration qui est là dans un mandat, justement en continuité de service public, est vraiment faite... J'insiste, parce que je ne voudrais pas être complice de ça. Qu'on puisse alimenter en permanence - et en France, ça revient régulièrement - la fragilisation en route du service public... Il y a beaucoup de gens d'excellence dans le service public, et c'est une majorité. Alors après, il y a les inégalités de la vie ! Voilà, mais j'avais envie de le dire, ça.

Mme Anne PERROT

Oui, il y a donc le rôle des usagers, le rôle je dirai d'experts et, parmi eux, l'administration, et puis le retour que nous font certains d'entre vous ce soir, dont Mme BOURGUINAT.

Alors, pour revenir à votre question, notamment concrète, on a effectivement le souhait de prendre en compte ce que vous avez signalé ce soir, c'est-à-dire l'importance pour la rencontre de la relation de voisinage, donc quelque chose qui s'est créé entre le conservatoire et la bibliothèque. Et le fait de créer une bibliothèque qui ne soit pas simplement une bibliothèque jeunesse, mais une bibliothèque - bon, on ne sait pas encore, mais... - plus tous publics, et qui a fait ses preuves de manière classique comme un lieu de croisement des générations et tous publics, ça nous paraît être un bon plan ; simple, mais bon, voilà, c'est tout.

M. Mathieu SOUQUIERE

Un petit mot sur l'antenne jeunes, pour madame, puisque la fiche, apparemment, était faite de lacunes, manquait de souffle ou je ne sais pas... Je le prends pour moi et pas seulement pour la direction de la jeunesse et des sports qui a produit cette note, mais moi, je l'ai validée, donc au moment où je l'ai validée, ça ne me sautait pas aux yeux.

Pour encore une fois faire écho aux propos de M. GRENET, sur le diagnostic, pour la partie jeunes, les choses sont simples : il y a un déficit criant en matière d'équipements de jeunesse. Je ne sais pas s'il faut parler d'équipements, d'espaces, etc., mais peu importe ! Sur Paris, il y a un retard absolument criant, sur ce secteur-ci, comme sur d'autres. On a aujourd'hui 18 antennes jeunes à Paris parce qu'on en a ouvert, mais on voit bien qu'on n'a aucun équipement, aucun service public de la jeunesse véritablement ouvert au public dans des lieux incarnés pour répondre à des besoins du public. Pas uniquement d'ailleurs en se plaçant dans une logique de la demande, de répondre à une demande qui serait exprimée par les jeunes eux-mêmes - parfois, cette demande n'est pas exprimée, il y a des besoins qu'il faut aussi faire émerger -, mais plutôt dans une logique d'offre. On est quand même parti du principe qu'un peu partout sur le territoire parisien, il fallait ouvrir des

espaces aux jeunes. Alors, oui, pour les aider, pour les aider éventuellement à formuler leurs demandes, formuler leurs besoins, mais au moins les aider à accéder à l'information pour devenir autonomes.

Donc, sur le site des Halles encore une fois, où passent autant de gens, où passent autant de jeunes, où restent aussi autant de jeunes, il nous paraissait évident d'assumer au moins les missions les plus élémentaires d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes. Ensuite, encore une fois, en essayant de concevoir cet équipement comme quelque chose d'un petit peu innovant, et dans sa structuration et dans sa fonctionnalité, et y compris dans des missions un peu élargies. Pour l'instant, on en est là. Enfin, voilà, au moins, cette mission élémentaire, c'est important.

Mme Dominique GOY-BLANQUET

Je voulais simplement dire, vous commencez par les jeunes en difficulté, la prévention spécialisée... C'est-à-dire qu'on a l'impression que vous avez à faire à une jeunesse naufragée, plutôt que leur proposer quelque chose qui est valorisant. C'est pour ça que je suggérais quelque chose - c'est la comédie musicale ou c'est autre chose - qui au contraire leur donne un peu d'enthousiasme et de prestige.

M. Mathieu SOUQUIERE

Un dernier mot. On parle d'information, d'accueil et d'orientation des jeunes pour les jeunes en difficulté aussi, mais pas seulement. On est bien sur un dispositif de droit commun qui s'adresse à absolument tout le monde et qui a vocation à assumer un brassage de publics différents.

M. Christophe GIRARD

Je vous propose de prendre quatre interventions qui étaient prévues et inscrites, car il est 22 heures. Certains d'entre nous avons des enfants, et pas forcément possibilité d'aller au-delà d'un certain horaire, donc je vous propose que dans les quinze minutes qui restent, qui font presque trois heures de débat, quitte à ce qu'on se revoit à une date fixée... ça, je suis à votre disposition, mais que nous acceptions quinze minutes de débat supplémentaire.

Mme Paule CHAMPETIER DE RIBES - Conseil de quartier Saint-Germain l'Auxerrois

Une des missions qui a été donnée à David MANGIN, je la lis, c'est très court : « *La Ville disposera d'un programme d'équipements publics. Elle connaîtra pour chacun d'entre eux sa situation précise, sa surface, ses contraintes techniques, un argumentaire expliquant en détail les motifs qui auront pu conduire à ne pas retenir certaines implantations d'équipements souhaitées* ». Voilà une des missions qui avait été donnée à MANGIN en délibération.

Le conservatoire, les parents d'élèves ont toujours demandé un auditorium. On se retrouve avec une salle de diffusion de 300 m², ce n'est pas un auditorium. Donc, qu'est-ce qui a justifié ce changement ? Est-ce que David MANGIN peut nous expliquer ?

M. Jérôme MASSA - Cabinet Bérénice (équipe SEURA)

En matière de programmation, on a remis le travail sur l'établi, si j'ose dire, depuis le début de l'année 2006. On avait déjà beaucoup travaillé avant. Donc, le diagnostic pour nous, il est peut-être trop évident et c'est peut-être une erreur aussi. Tout ce qui est fréquentations, modes de fonctionnement de l'équipement, les surfaces, les contraintes techniques, on les a peut-être déjà trop en tête pour avancer vite et pour pouvoir proposer un éventail de solutions à la Ville. Donc, en avril 2006, lors de la première réunion de programmation, on a présenté une série de pistes, les travaux où on en était. Donc ça, c'est juste le premier point.

Deuxièmement, la mission à laquelle il est fait allusion n'est pas terminée. Si on propose un programme très vite et très précis, après, on peut nous reprocher - on nous l'a fait - d'aller trop

vite, et après, on nous reproche de ne pas aller assez vite ! Ça, c'est les aléas inhérents effectivement au débat.

Après, sur le conservatoire, ça fait depuis 2003, et on a travaillé, nous, avec la DAC, avec l'équipe de David MANGIN sur le conservatoire et sur tous les équipements, sur les contraintes aujourd'hui du conservatoire qui fait 1 320 m² de surface utile très précisément, et donc on propose plus du doublement, parce qu'il a 1 300 inscrits et que normalement, il faut le double de surface. Donc, ça, peut-être que la DAC... On peut le prouver par A+B. On peut prouver chaque mètre carré, pourquoi le nouveau conservatoire doit faire 3 500 m² de surface utile désormais. Aujourd'hui, on travaille sur cette hypothèse qu'a présentée M. le Maire.

Alors, pourquoi l'auditorium ? C'est peut-être une question de vocabulaire. On a travaillé avec la DAC. La DAC, effectivement, envisage aujourd'hui parce que c'est le nouveau... Enfin, le projet de conservatoire intègre un « auditorium », c'est dans l'hypothèse sur laquelle on a travaillé. C'est peut-être une question de sémantique : on parle de salle de diffusion. Alors, un auditorium, il y en a un aussi au Forum des Images, bon ! Question de mutualisation aussi... Je laisse la DAC peut-être poursuivre pour apporter une réponse complémentaire.

M. EZDRA - Association des parents du conservatoire

Je ne vais pas revenir sur la méthode, parce qu'on en a quand même longuement parlé, mais je crois que ce qui vient de se passer, cet échange, illustre parfaitement l'ambiguïté dans laquelle on est. C'est-à-dire que, moi, je ne sais pas bien où me situer, aussi bien qu'on appelle ça dans la concertation, dans la programmation ou simplement dans le débat... Je ne sais pas bien où je suis ce soir. Je peux précisément prendre l'exemple du conservatoire pour vous dire que je ne sais pas où j'en suis.

Vous avez dit tout à l'heure... Vous avez tracé des lignes politiques, et je suis d'accord avec Élisabeth BOURGUINAT, c'était bien. Ça nous donne une orientation qu'on n'avait pas eue jusqu'ici, et vous êtes tout à fait dans votre rôle d' élu quand vous faites ça. Mais, dans le même temps, on en est... On m'a transmis, par l'intermédiaire - si j'ai bien compris - du cabinet Bérénice qui l'a remis au directeur du conservatoire qui m'en a fait état, un tableau de répartition des surfaces utiles au conservatoire du centre. Là, on n'est plus du tout dans ce débat politique, on est dans le concret. Alors, moi, est-ce qu'on me demande de dire si le local poubelles doit faire 8 m² ou 8,50 m à mon avis ou est-ce que j'ai encore la possibilité de vous dire ce que je pense de l'orientation générale du projet en ce qui concerne le conservatoire ? C'est la vraie question.

J'ai entendu tout à l'heure une très bonne nouvelle. Dès le début, vous avez dit, « quoi qu'il advienne, concret ou non, un conservatoire troisième quatrième, ça ne changera rien au projet », et c'était la question principale que je voulais vous poser ce soir. Vous avez anticipé, je vous en remercie, mais je peux quand même utiliser les arguments que j'avais à l'encontre d'une éventuelle diminution de la surface ou d'un autre projet, au cas où vous l'auriez liée à la création d'un nouvel établissement.

Pour moi, et je reviens aussi sur ce qu'a dit Mme FONT, parce que je ne comprends pas bien. Vous avez dit à la fois que le but, c'est d'améliorer le fonctionnement des équipements culturels existants, et puis aussi, j'ai noté, « inventer une nouvelle façon d'offrir... créer des équipements culturels modernes ». Moi, je ne suis pas convaincu qu'il faille, aujourd'hui, se contenter d'un aménagement, d'une reconstruction « à l'identique en mieux », en plus grand du conservatoire du centre. On a parlé de beaucoup de choses très intéressantes tout à l'heure, des musiques modernes... Là, on est en train de parler du conservatoire qui ouvrira je ne sais pas en quelle année, mais pour les cinquante ans à venir ! Ça aussi, vous l'avez dit, monsieur GIRARD.

Donc moi, j'aimerais qu'on réfléchisse à ce que doit être un conservatoire pour le XXI^e, voire le XXII^e siècle. Or, il existe un groupe de travail avec les responsables des conservatoires des 13^e et 17^e arrondissements qui vont être refaits, sur précisément le conservatoire du XXI^e siècle, si j'ai bien compris. Pourquoi le conservatoire du centre n'est-il pas associé à cette réflexion ? Est-ce que ça signifie que lui va rester le conservatoire du XX^e siècle ? On peut quand même se poser la question !

De la même façon, j'avais prévu - parce que j'ai eu l'occasion d'en parler avec Alain LE GARREC aussi... avant même qu'ils interviennent ce soir, je ne savais pas qu'ils seraient présents - de parler de l'association « ChanDanse » parce que voilà aussi... Vous avez parlé d'ouverture, d'accessibilité et tout ça ! Quand le professeur de percussions dit qu'il a besoin d'un local, bien évidemment, c'est

dans ce cadre-là aussi qu'il doit le trouver. Donc, on doit aussi réfléchir à l'intégration, dans un conservatoire moderne, des équipements permettant la diffusion des cultures et des musiques modernes, mais aussi l'accessibilité du plus grand nombre. Évidemment, on ne peut pas répondre, et je comprends très bien pourquoi ! Il a été confronté à ça quand il s'est rendu au conservatoire, aujourd'hui, on ne peut pas lui répondre. Le conservatoire n'a même pas les moyens, faute de place, de dédier une salle en permanence aux percussions, donc il ne peut pas du tout accueillir ce type d'activité, mais si on pense le conservatoire du XXI^e siècle, il faut bien que ce soit dedans, c'est impératif.

Donc moi, je me demande pourquoi on en est déjà au travail du cabinet Bérénice et pourquoi on ne fait pas appel finalement - ce qui ne marque en rien une défiance à l'égard de David MANGIN et de son équipe - mais pourquoi... il y a des gens spécialisés dans la construction de conservatoires et d'établissements dédiés à la musique. Si j'étais provocateur, je dirais que NOUVEL a beaucoup travaillé là-dessus. Mais pourquoi on ne fait pas appel... Est-ce qu'il n'est pas encore temps - c'est ça, finalement ma question : est-ce qu'il n'est pas encore temps de travailler au Projet avec un grand P, plutôt qu'au nombre de mètres carrés dédiés ? Après, sur tous les détails, sur l'organisation, je suis prêt à rencontrer la DAC quand elle le veut pour parler de ça, mais j'aimerais qu'on remonte un peu, si c'est possible.

M. Christophe GIRARD

Laurence PASCALIS va évidemment répondre. Moi, je ne suis pas choqué par la méthode Mangin-Bérénice, je la trouve plutôt assez moderne et éclairée, respectueuse, et j'ai le sentiment que le cabinet Bérénice, au contraire, en allant voir le directeur du conservatoire, cherche à avoir, avec le directeur du conservatoire, un dialogue et un échange. Mais moi, je n'ai pas ces documents, par exemple. Je ne m'en offusque pas, je ne pense pas que ce soit à moi, l'élu, d'avoir forcément le détail des choses. Mais s'il y a un travail qui est fait avec le directeur du conservatoire et que le directeur du conservatoire a l'intelligence de parler au président de l'association des parents d'élèves, ça aussi, je trouve que c'est la bonne méthode.

Moi, je pense qu'il ne faut pas... Enfin, peut-être que ce que je dis n'est pas exact, mais je le pense comme ça, je l'espère comme ça. Donc, je pense qu'en effet, il y a un échange, un enrichissement tout à fait possible, et je ne pense pas que ni David MANGIN, ni monsieur qui représente le cabinet Bérénice, ni les associés de David MANGIN soient des gens autistes. Moi, j'ai vraiment eu le sentiment que c'était au contraire une équipe ouverte, attentive, qui passe un temps considérable à écouter - je ne suis pas sûr que tous les architectes du monde le fassent, je pense qu'il y a parfois des lieux qui sortent sans qu'il y ait eu la moindre concertation, et peut-être tant mieux parfois ! Peut-être que parfois, le consensus ou l'échange nous emmène à des catastrophes aussi, ça arrive.

Voilà, c'est le bon équilibre. Nous, on est pour la démocratie participative, donc on espère que la méthode est la bonne et qu'on puisse la perfectionner, et dans un sens de recul, d'intelligence, de proximité et de distance, il faut arriver à tout concilier, c'est vrai que c'est difficile, ça a l'air d'être utopique, mais... tout le monde ici le représente à sa façon.

Mme Laurence PASCALIS

Juste quelques précisions sur la méthode qui a été employée. Effectivement, pour les conservatoires du 13^e et du 17^e, nous avons un calendrier précis qui nous a permis de mener un groupe de travail de concertation avec un certain nombre de représentants des arrondissements. Mais ce travail, nous n'avons pas souhaité le limiter à ces conservatoires et nous avons travaillé, avec mon camarade François DUMAIL, avec une équipe de programmistes distingués que nous avons justement choisis parce qu'ils avaient une grande expérience dans le domaine des établissements d'enseignement artistique, qu'ils disposaient d'une base de données nationales sur ces questions et qu'ils nous ont permis d'élaborer un programme-cadre. Bien sûr, un programme-cadre, ce n'est pas autre chose qu'un programme-cadre, et donc, lorsqu'on nous a demandé de travailler sur le conservatoire du centre, eh bien nous avons utilisé ce programme-cadre, mais nous n'en sommes même pas au programme, nous en sommes au pré-programme si vous voulez. Il s'agit encore moins d'un projet. Quand vous parlez de la surface du local à poubelles, on n'en est vraiment pas là !

On en est au stade d'un pré-programme, donc de voir quelles sont les fonctions d'un conservatoire moderne, comment travaille un conservatoire aujourd'hui, qu'est-ce qu'on peut en attendre en

termes de relation au public, aux élèves, aux parents. Donc, il y a énormément de choses qui sont sorties de ces groupes de travail, justement tout ce qui n'existe pas aujourd'hui au centre : une salle d'attente pour les parents, une salle d'études pour les enfants, un centre de documentation, des salles de pratiques d'ensembles, une salle de diffusion, etc., de plus nombreuses salles d'enseignement collectif. Donc ça, c'est la base d'un travail de réflexion sur le programme du centre et nous en sommes à ce stade-là.

Mme Jodelle ZETLAOUI

Ce n'est pas par soif de connaissance scientifique, évidemment, qu'on vous demande tous ces éléments, mais c'est véritablement pour comprendre l'articulation entre des éléments problématiques identifiés, des attentes identifiées et les propositions que vous faites. Par ailleurs, il est bien sûr hors de question que chacun d'entre nous aille rencontrer les directeurs en question, etc. pour avoir des chiffres sur la fréquentation. Ce qu'on demande, c'est un document de quelques pages qui fasse une synthèse sur les grands problèmes, les modalités d'usage aujourd'hui. Un diagnostic, c'est problématiser, donc les problèmes, les objectifs qu'on vise pour chaque équipement et que ces documents de quelques pages, étayés s'il le faut par des chiffres par équipement, soient mis sur le site Internet. Il y a un site qui est prévu pour ça. Pour véritablement partager et être dans un début de construction d'un processus participatif.

Par ailleurs, je suis heureuse d'entendre qu'il y a une réflexion préprogrammative sur un projet de vie, etc., parce que j'avais l'impression, ces derniers temps, que les questions de programmes étaient réduites à des questions de surface et, pour l'instant, je n'ai pas vu énoncées, dans les documents qu'on a pu transmettre, des intentions de projets de vie, des intentions d'usages qui motiveraient les productions chiffrées qui nous sont données. Voilà ! C'est tout. Ce n'est pas du tout par souci d'intellectualisme ni de connaissance scientifique.

M. Christophe GIRARD

Merci beaucoup. J'avais bien compris votre démarche, et je pense qu'en effet, aussi bien les élus que les experts ou les techniciens ont besoin d'avoir régulièrement ce temps de distance et ce temps nécessaire. Mais c'est vrai que le temps politique est un temps assez... pas enivrant, parce que le terme serait presque positif pour ceux qui aiment l'alcool, mais c'est un temps parfois tourbillonnant. Moi, je vois bien l'exigence et les demandes, et l'impatience, et elle est peut-être aussi de mauvais conseil. Peut-être qu'en effet, le temps doit être pris, et c'est vrai que l'obsession du Maire, et de nous-mêmes, est de ne pas refaire les erreurs, en tout cas, vraiment là, dans cet endroit de Paris complètement... Je ne vais pas dire « massacré », parce que le mot est très violent, mais un endroit vraiment incompris, maltraité, torturé. Surtout, qu'on ne refasse pas une erreur de cette taille et qu'on ait pris le temps, en effet aussi bien sur un plan scientifique de réflexion et intellectuel, je trouve que l'intellectualisme est une bonne chose, donc... Ne pensez pas qu'il y avait dans mon agacement tout à l'heure, c'était plutôt l'opposition éventuelle qui aurait pu se créer dans la salle entre la proximité, les riverains et puis ceux qui ont choisi le rôle de la pensée et du recul plus globalement. Moi, j'ai toujours un peu une inquiétude avec ça, parce qu'on me reproche parfois de favoriser la réflexion générale plutôt que la décision concrète, donc mon souci, c'était d'éviter qu'il y ait entre nous une éventuelle opposition, et c'était mon inquiétude. Donc, voilà ! Si j'ai été un peu virulent tout à l'heure, je vous prie de m'en excuser.

Représentant de l'association « ChanDanse des Sourds »

Par rapport au projet et aux idées qui ont été données depuis tout à l'heure, par rapport à la culture, aux équipements, au conservatoire et tout ça, nous, en tant que sourds, ça ne nous donne qu'une seule chose : c'est l'envie de rentrer dans votre monde. Mais on a évidemment la barrière de la langue. On a besoin d'un espace pour faire ce pont entre nos deux communautés. Vous avez plein de propositions, on a vraiment envie de rentrer dedans et on ne peut pas, on est coincé. On dit, « c'est facile, on peut passer par la lecture », n'oubliez pas que les sourds ont des difficultés de lecture et d'écriture, donc moi, je propose des activités culturelles pour faire un pont. Voilà ! Vraiment, ça me donne envie.

M. Thierry LE ROY

J'ai parlé d'eux, j'ai juste oublié de dire une chose, c'est que moi, je n'étais pas favorable à ce qu'on les mette dans une salle. J'ai l'impression de m'être mal exprimé, mais au contraire que ce soit tous ensemble, avec les enfants non sourds en permanence.

M. Régis CLERGUE-DUVAL - FCPE et « Glob'Halles »

J'interviens à la fois pour la FCPE qui est une association nationale et « Glob'Halles », qui est une association locale tournée plutôt vers le métropolitain. Je suis depuis assez longtemps ce dossier, au départ avec « Accomplir » et à travers plein d'associations. Je ne vous parle pas de mon conseil de copropriété qui, je crois, n'a pas un grand intérêt sur les Halles, sur les locaux poubelles oui, parce que l'intérêt me paraît être d'avoir multiplié par trois notre local poubelles, afin de pouvoir trier...

Pour la FCPE, je voudrais quand même rappeler, poser un mot qui n'a pas été dit et qui me paraît lié. Dans la concertation, on ne sait jamais très bien si on doit donner un jugement, poser des questions, faire des suggestions. Alors, poser des questions, comme on n'a jamais de réponse à toutes les questions qu'on pose, on sait que ce n'est pas la peine, ou alors on les répète. Je vais quand même les répéter, je crois. Et en même temps faire des suggestions, ça va ensemble.

Il y a effectivement un malaise ce soir et je voudrais être désagréable, mais le résoudre. On a un sentiment de saucissonnage : saucissonnage d'une réunion sur l'autre, parce qu'on n'en voit pas tellement la suite dans les idées et ne voit pas tellement progresser les choses. Quand je dis « progresser », je parle d'un point de vue méthodologique, comme on dit, mais aussi d'un point de vue politique, c'est-à-dire progressiste. C'est-à-dire faire en sorte qu'on aille vers du mieux, comme vous l'avez dit.

En moins d'un an, on s'est concerté, on a fait un gros travail et il a été produit, avec la DU, la SEM centre et les associations, deux pavés comme ça, l'un qui représente un programme et l'autre, des contributions qui me paraissent, dans leur esprit du moins, toujours d'actualité. Et je ne sais pas où en on est. Alors, est-ce que c'est toujours valable ? C'est ma première question, est-ce que le programme existe, avec ceci qui est dedans, cette idée assez jolie... Il y avait deux idées jolies dans le programme : l'une, c'était la maison des services publics qui regroupait... L'idée des antennes justement, l'idée des antennes jeunes, des points d'accès, ce sur quoi nous avons travaillé beaucoup pour dire, « nous, habitants, nous souhaitons que, non pas tout soit au centre de Paris, mais qu'on puisse trouver la porte d'entrée de Paris et la porte d'entrée d'un peu tout, la porte d'entrée de l'information ». Donc, c'est comme ça qu'on a compris cette idée de maison des services publics qui pouvait accueillir toutes les antennes, non pas de police, mais tous les points d'accès... points d'accès au droit, y compris pour les handicapés, etc. Il existe une maison des handicapés qui est séparée en plusieurs locaux, qui n'a pas tellement de lieu d'accueil... Voilà, il y a plein de choses comme ça !

Et il y a un autre qui était la pratique amateur. Formidable ! On rassemble ça, parce que le maître mot qu'on avait, nous, on comprend bien que les mètres carrés sont chers aux Halles, et notre temps aussi, à tous, il est précieux. C'est pour ça qu'on a parfois un peu d'agacement de ne pas avoir le sentiment de progresser. C'est la synergie. Or, là, on ne voit pas tellement la synergie. Là, vous nous proposez un catalogue d'activités formidable, mais ils vont dans le sens d'une certaine continuité. Tant mieux ! On n'est pas contre la continuité, avec du progrès. C'est-à-dire, vous l'avez dit sur les ateliers, vous l'avez dit, l'intervention de Mathieu SOUTIERE était tout à fait pertinente, je n'ai pas un mot à retrancher à ce qu'il a dit sur le fond. Mais c'est vrai aussi de tout ce qu'on a dit, je suis pratiquement d'accord avec tout ce qu'on a dit, sauf que bizarrement, ce n'est pas raccord. Ce n'est vraiment pas raccord, donc je voudrais essayer de raccorder - je suis cinéaste par ailleurs. Et raccorder pour qu'on comprenne le film et qu'aussi ceux qui ne sont pas là comprennent le film. Dire, « qu'est-ce qu'ils font, la municipalité, la mandature DELANOË, qu'est-ce qu'ils font aux Halles ? » Parce que pour l'instant, l'image extérieure, elle est assez confuse. Tout ce que savent les gens, c'est qu'on supprime le jardin des enfants. Ce n'est pas vrai, mais voilà. C'est ce qu'ils comprennent, les gens. Or, tout est lié.

Donc, ce que je voudrais bien souligner, c'est que si le mot synergie pouvait avoir un lieu, et nous, on pensait qu'il devrait y avoir des passerelles davantage. Or, on voit bien que c'est formidable de vous avoir tous. J'ai fait cette question la dernière fois pour dire : « Est-ce qu'il ne peut pas y

avoir... » J'ai posé la question, « est-ce que ça veut dire quelque chose encore pour les pratiques amateur ? » Je le répète. J'ai fait cette suggestion qui va avec : Est-ce qu'il ne peut pas y avoir une certaine mutualisation des locaux - j'entends bien qu'on ne va pas mettre toutes vos activités sous le même drapeau, sous le même directeur. Mais, est-ce qu'il ne peut pas y avoir une certaine mutualisation des locaux, avec un acte fort qui serait peut-être possible si nous décidions cela ensemble, si nous en faisons le souhait ensemble ce soir, c'est de regrouper physiquement, en un lieu - on parle d'architecture, on parle de lieu, on parle aussi de mètres carrés. De mètres carrés publics face aux mètres carrés sociaux. C'est pour ça que la question de l'inventaire que j'ai posée la fois dernière, à laquelle on n'a toujours pas de réponse, est importante. Donc, est-ce qu'il peut y avoir une certaine mutualisation ?

Ça va dans le sens que vous disiez. Si l'auditorium qui va servir au conservatoire ne sert pas qu'au conservatoire, il pourrait être encore plus beau, encore plus performant. Et quand je dis qu'il peut servir à autre chose comme activités, c'est qu'il peut aussi servir à la vie démocratique, comme ça a été le cas de l'auditorium du Forum des Images qui a fait ce travail d'accueillir pas mal de réunions, pas mal de lieux, pas mal de rencontres, y compris d'accueillir le conservatoire, des activités associatives. C'est un peu le même principe. Si on pense que le conservatoire, ce qui nous intéresse au conservatoire d'augmenter la surface, c'est de faire en sorte de diminuer la pression sélective qui va faire que, s'il y a plus de mètres carrés, on va peut-être pouvoir accueillir autre chose que des enfants de musiciens au conservatoire du centre de Paris. C'est-à-dire en faire un instrument d'initiation et d'émancipation par la musique, d'émancipation sociale, d'éducation populaire. C'est de ça... Et pour faire de l'éducation populaire, il faut des moyens, il faut de l'intention, il faut des mètres carrés.

Camille, qui était à côté de moi, l'assistante - l'adjointe, pardon, de Pierre - qui nous suit, au lycée Victor Hugo dans le troisième, est d'accord avec moi qu'il ne s'agit pas d'avoir un conservatoire dans le troisième, plutôt que dans le premier. Mais c'est bien de pouvoir offrir aux habitants du troisième et aux enfants du troisième et du quatrième une initiation à la musique. Et donc, si effectivement on augmente le volume du conservatoire pour le rendre plus... pas démocratique, mais plus éducatif, plus incitatif, plus initiateur, on pourra le faire ensuite, on ouvrira une antenne dans le troisième. Je crois que les choses ne s'opposent pas.

Donc, je crois que si on formulait ce soir le souhait, et c'est un souhait fort, parce que ça va dans le sens que tout soit regroupé, soit en regard sur le même pas de porte, avec effectivement un petit lieu d'accueil protégé pour les plus jeunes, c'est une chose que nous avons toujours demandée. Ce n'est pas une nouvelle suggestion, je l'ai faite la dernière fois et on en parlait déjà au tout début, en 2003. En particulier en posant cette question du dehors et du dedans, parce que pour nos enfants... Fabien SARFATI l'a très bien dit pour les poussettes, c'est vrai pour les activités. Vous savez que le lieu d'activité le plus fréquenté par les jeunes du centre de Paris, il n'est pas sur vos papiers, il n'existe pas, il est virtuel, il est furtif, c'est le terrain de football. Un jour, il est sur la terrasse du conservatoire, un jour, il est place Goldoni, au Palais Royal, il est partout, il est nulle part, il est constamment chassé ! C'est dans le sens qui faisait que, est-ce que c'est du jardin, de l'équipement public de dire que la piste de roller qu'ils souhaitaient les enfants et du conseil de quartier quand on les avait rassemblés ensemble, quand est-ce qu'on répond à ça ? C'est ça, la question qui est posée.

Et donc, c'est la question que je vous pose qui est celle des arbitrages, finalement, cher Christophe GIRARD. En rappelant la question que j'avais posée la dernière fois qui me paraît aller de paire, c'est que si on accueille les enfants, il faut encore que les parents soient logés. Ce qu'on vous demande politiquement, c'est de nous protéger de la pression en mètres carrés du privé, aussi bien des commerces sur les mètres carrés publics, et donc faire en sorte que... pourquoi pas un mètre carré commerçant pour un mètre carré public ? Voilà ce qui aurait été un acte fort, lisible par tous les Parisiens. Et aussi, c'est des logements sociaux qui étaient la proposition numéro 2 dans les centaines de propositions d'« Accomplir » qu'on avait faites à l'époque. C'est les logements sociaux qui nous intéressent beaucoup, nous parents d'élèves, parce que nos écoles sont en péril sur le centre de Paris si on n'a pas les moyens d'accueillir des familles qui vont à l'école publique.

M. Christophe GIRARD

Cher monsieur, vous me posez des questions qui relèvent quasiment du Premier ministre ou du Président de la République. Vous avez une pensée qui est évidemment globale, à laquelle on adhère

et, puisque vous avez repris en plus un certain nombre des interventions, donc en effet... J'irai sur un point précis, parce que c'était large, et puis je ne suis pas Maire de Paris, je suis modeste adjoint !

Sur l'auditorium, en effet. Je pense, comme l'a dit tout à l'heure la personne du cabinet Bérénice, sur le terme, on fera très attention. On a d'ailleurs avec le Maire, dans les échanges réguliers sur les cinq années à venir pour la culture, réfléchi et décidé après tout ce qu'on entend et aussi en écoutant beaucoup ce que nous disent les services, qu'en effet, partout où nous pourrions le faire dans les années à venir - si nous sommes reconduits dans nos responsabilités- il faudrait prévoir des auditoriums dans chaque conservatoire. Donc, celui des Halles devrait en effet être, dans la mesure du possible, le plus exemplaire possible.

Maintenant, je vais dire une chose d'une grande trivialité, c'est que comme vous le savez, le Maire a pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts locaux pendant la mandature, et que si nous réalisons toutes les demandes exposées aujourd'hui, qui sont des demandes légitimes, le sens de la vie, c'est de mieux vivre et de mieux réfléchir, de mieux penser et de s'accomplir... Pardon de dire des banalités de cet ordre, mais il y a évidemment un prix et une facture qui est très élevée. Déjà, ce que nous avons engagé dans d'autres arrondissements, les 19^e, 20^e, 13^e... et dans d'autres arrondissements où il n'y avait plus d'établissement culturel, pour rééquilibrer l'offre culturelle à Paris - je n'aime pas beaucoup ce terme, mais c'est ce qui est utilisé -, la facture est évidemment très élevée puisque, non seulement il y a les lieux nouveaux, mais qu'il y aura aussi le fonctionnement.

Donc, notre responsabilité aussi, c'est à un moment donné de dire aux Parisiens qu'il y a des limites, malheureusement, à notre ville qui est petite, puisqu'elle fait 105 km², cinq fois plus petite que Londres, Rome ou Berlin, et qu'en population, il n'y a que 2 250 000 habitants. Donc, notre marge de manœuvre... Je n'ai pas le sentiment... En tout cas, j'ai un sentiment, si votre sentiment est, « que fait l'équipe Delanoë ? » moi, ce que je peux vous dire, c'est qu'on travaille beaucoup. Alors, je ne sais pas si on travaille bien ! En tout cas, je peux vous dire que l'intention est de bien travailler et de tenir en effet des réunions comme celle-ci, non pas pour la forme, mais le plus possible pour le fond. Et j'espère que si vous avez eu le sentiment que les choses étaient saucissonnées ou décousues, c'est parce qu'aussi, la diversité des interventions est ce qu'est la population ; c'est-à-dire que chacun de vous, me semble-t-il, a sa légitimité, d'abord parce que vous êtes des citoyens engagés. Si vous êtes là, c'est que vous participez, que vous voulez intervenir, mais c'est très difficile de faire des classifications ensuite pour une cohérence idéale et synthétique. Cet exercice est très difficile, j'en conviens et je conviens aussi des limites de la journée, des limites physiques, puisque des réunions, on en fait beaucoup, presque trop ! Pas comme celle-ci, mais on en fait aussi beaucoup et trop, ce qui fait que le moment de réflexion, le moment de flânerie, le moment où l'esprit peut réfléchir à nouveau et retrouver une énergie, manque de plus en plus - ce qui m'inquiète d'ailleurs, c'est pour ça que je suis contre quasiment les renouvellements de mandats ou le cumul des mandats, bien évidemment.

Je sais que l'exercice d'aujourd'hui était imparfait. Ce que je propose pour terminer... Il m'a été en tout cas, moi comme élu et votre élu, extrêmement utile. J'ai compris un certain nombre de choses avec lesquelles je suis totalement d'accord, même si je ne peux pas les approuver directement, parce que je suis solidaire d'une équipe et d'une méthode, et des gens qui travaillent dans l'administration. Mais il y a des choses en effet sur lesquelles on pourra vraiment, je pense, progresser et pour lesquelles on pourra vous apporter des réponses plus concrètes. Moi, je souhaite qu'à la prochaine réunion que nous aurions ensemble si vous la souhaitez, on n'entende pas toujours les mêmes discours sur : « on n'a toujours pas les documents qu'on demande, on n'a pas toujours pas les réponses à nos questions posées... » Je n'aurai peut-être pas les réponses à tout, mais il y aura des réponses à des choses en tout cas très précises et importantes, que ce soit l'auditorium, que ce soit la cohérence des établissements, que ce soit la place des habitants, des riverains, de la proximité... enfin, à tout ce qui a été demandé, en tout cas des réponses seront apportées.

L'inventaire... Mais ça, je vous l'ai dit en début de réunion. C'est Jean-Pierre CAFFET qui a la responsabilité d'un inventaire des locaux. D'abord, je me serais aventuré dans quelque chose que je n'ai pas et que je ne connais pas, et auquel je ne peux pas répondre favorablement, mais à la réunion du 6 octobre ou une autre réunion, vous devriez avoir une réponse sur l'inventaire des locaux. Moi, j'en ai besoin aussi, parce qu'à notre niveau de réflexion, à un moment donné, avec la direction des affaires culturelles, on n'est que sur une réflexion virtuelle, c'est-à-dire idéale, mais non concrète sans l'inventaire des locaux.

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Je ne suis pas sûre que mon intervention soit pertinente, je vais la transformer simplement en insistant sur cette histoire de locaux et de sortir de la virtualité pour plein de raisons. Il y a la raison que j'ai donnée tout à l'heure sur la réflexion des choses qui permettent des relations de voisinage dans ce quartier qui est très anonyme, où il y a énormément de foule. On a besoin aussi de lieux dédiés qui nous permettent de nous rencontrer, mais il y a aussi la question de l'arbitrage. Vous avez dit qu'il y aurait 4 000 m² consacrés à la culture en plus, on aura besoin de savoir si ça s'équilibre par rapport aux mètres carrés commerciaux ; comment les mètres carrés de la culture s'équilibrent par rapport aux mètres carrés des équipements sociaux, par rapport aux équipements sportifs... Il y a beaucoup de choses.

Franchement, si on met beaucoup de choses sur la réunion du 6, je crois que la réunion du 6, elle va être stratégique, je ne pense pas qu'on va faire cet inventaire précis. Alors que ce soit vous qui le donniez, que ce soit M. CAFFET, peu importe ! mais il nous le faut très vite, puisque vous savez que le calendrier est indiqué, c'est de préparer le cahier des charges pour le bâtiment. On ne sait pas quand, d'ailleurs, parce qu'il n'y a pas tellement de temps qui a été réservé pour concerter, en tout cas le concours devrait être lancé en janvier. Quand on va lancer le bâtiment, il est bien évident que ce qui ne sera pas dans le bâtiment, il faudra que ce soit ailleurs. Donc, on a besoin d'avoir la liste des locaux libres ou libérales sur l'ensemble du site, dans le bâti ancien, autour, etc., et de savoir où on met chaque chose, parce qu'une fois que ce sera verrouillé...

M. Christophe GIRARD

Mme BOURGUINAT, je veux bien répéter dix fois la même chose, mais je l'ai dit en début de réunion, c'est Jean-Pierre CAFFET, l'adjoint en charge de l'urbanisme qui procurera ces documents et David MANGIN... Donc, je ne peux pas les fournir moi, et ce ne sera pas moi.

M. David MANGIN

Ce sont des réactions un peu générales sur les choses qui ont été dites.

M. Christophe GIRARD

Faites la conclusion, si vous le voulez bien, on doit libérer la salle...

M. David MANGIN

Effectivement, on souffre toujours, dans ces réunions, de l'aspect saucissonné des choses. J'étais un des premiers à regretter qu'il n'y ait pas assez de sujets transversaux et qu'on ait beaucoup découpé les choses, si bien que c'est toujours un peu difficile de montrer l'avancement et l'interaction des sujets.

Il y a eu des remarques sur le fait qu'on manquait de documents qui localisaient les propositions qui ont été faites. Je voudrais simplement rappeler, ce qui est aussi une façon de répondre sur la question de l'inventaire, parce que, avant la réunion, j'ai regardé ce qui avait été donné le 6 avril, il y a quand même beaucoup de documents qui ont été donnés le 6 avril. Beaucoup de documents qui localisent les endroits, qui localisent les quelques endroits - parce qu'il ne faut pas se raconter trop d'histoires -, les quelques surfaces qui sont disponibles d'ores et déjà ou qui, dans un futur... qu'il faut compter quand même en plusieurs années, parce que si c'est des récupérations de voies de transit, etc., elles sont récupérables. Mais je vous invite à regarder à nouveau ce document, parce que les pistes de localisations, les pistes de programmations qui recourent pour presque 80 % de ce qui a été discuté aujourd'hui, elles sont déjà dans ce que dès le 6 avril on avait évoqué, en cohérence avec le projet et avec un certain nombre d'indications sur lesquelles tout le monde était à peu près d'accord. D'autant plus que c'étaient des éléments de programmes qui avaient été déjà mis à l'étude de définition de 2004, donc déjà, il y avait eu des discussions, ça ne sortait pas de notre chapeau. C'étaient déjà des choses sur lesquelles, nous-mêmes, nous avons relativement

respecté ce programme, même beaucoup respecté ce programme, puisque dans notre réponse, on était pratiquement la seule équipe qui avait essayé de localiser ces demandes.

Alors, maintenant, il y a de nouvelles choses comme les bibliothèques, donc on va remouliner un document qui va essayer... Plus un certain nombre de suggestions, dont certaines sont tout à fait intéressantes, dont peut-être on peut essayer de les fédérer, d'autres qui effectivement vont poser des problèmes.

Je pense que quand vous dites « inventaire », probablement vous mettez un sens plus large au mot « inventaire », c'est-à-dire c'est aussi une espèce de diagnostic sur la situation, la fréquentation, le diagnostic des équipements. Il se trouve que Jérôme MASSA l'a fait pour BERENICE en rencontrant les gens, tout n'a pas été diffusé. Ce sont des problèmes de diffusion, tout ne dépend pas entièrement de notre volonté et je pense qu'il ne serait pas inutile que les problèmes soient peut-être plus explicités que des fiches, effectivement très abruptes.

Que dire d'autre ? Je pense qu'effectivement, il faut... Moi, j'ai entendu des choses qui sont tout à fait intéressantes. Par exemple, que doit-on dire sur le problème du conservatoire ? Je pense qu'effectivement, les questions sont très ouvertes pour améliorer le programme du conservatoire, il n'y a aucun problème là-dessus et nous, on est prêts, et Bérénice aussi, à faire des rencontres avec les directions, les responsables des élèves, les gens qui connaissent le conservatoire pour affiner ce programme, voire pour le booster, voire pour le compléter s'il le faut. Sachant quand même qu'effectivement, on est dans la fourchette de pouvoir sortir un cahier des charges dans une épure relativement définie, puisque la fourchette de surfaces totales qui a été annoncée est de 10 000 à 15 000 m² pour la seule question du Carreau.

Dernier point qui n'a jamais été vraiment résolu ou de façon plutôt difficile... Chaque fois que j'ai entendu des gens comme M. LE GARREC ou des gens qui connaissent bien le quartier et qui ont cherché des locaux, mais il n'y a pas que lui comme élu qui connaisse bien le quartier, pour répondre à la question de Mme BOURGUINAT, c'est-à-dire où trouver d'autres sites dans le quartier... Ça, c'est vraiment en dehors de notre compétence, puisque nous, on s'occupe du site, notre périmètre de propositions et d'intervention, il est relativement ciblé.

Un dernier point, tout n'est pas possible parce que les surfaces sont limitées. On ne peut pas avoir les objectifs urbanistiques et architecturaux qu'on se donne, avec un certain nombre d'enveloppes de surfaces qu'on se donne, donc je pense qu'il faut aller assez vite à un exposé de la balance commerces utiles au projet et équipements. Je rappelle quand même ce qui a été dit par M. GIRARD au départ : on doit être quand même extrêmement soucieux que quand on viendra dans sept, huit, dix ans voir ce Carreau, il faut que ce soit une machine qui fonctionne. Alors, on ne peut pas dire à 50 ans... Je pense que c'est très difficile de se projeter et, effectivement, même les bâtiments eux-mêmes évoluent en usage, etc., mais je pense quand même que dès le départ, le filtre que les choses puissent fonctionner, être animées, être fréquentées et être ouvertes le soir, c'est quand même, vu l'enjeu, vu le lieu, vu le coût même de l'opération, c'est quand même un filtre très important pour les arbitrages finaux. C'est des choses, ça, qui ont été quand même largement évoquées depuis le début et réaffirmées régulièrement par le Maire quand je le vois ou par les différentes personnes qui s'intéressent au dossier.

M. Christophe GIRARD

Merci beaucoup. Il me reste à tous vous remercier.

[Clôture de la séance à 22h40]